

# L'économie coloniale : l'Afrique du Nord

*Ahmed Kassab, Ali A. Abdussalam et Fathi S. Abusedra*

L'évolution de l'économie d'Afrique du Nord dans le premier quart du XX<sup>e</sup> siècle n'a pas connu les mêmes rythmes ni les mêmes étapes dans tous les pays qui constituent cet ensemble géographique (Tunisie, Algérie, Maroc, Libye, Égypte et Soudan), du fait que la colonisation ne s'y est pas implantée à la même époque (voir fig. 17.1).

## Première partie : l'économie de la Tunisie, de l'Algérie et du Maroc, 1919-1935

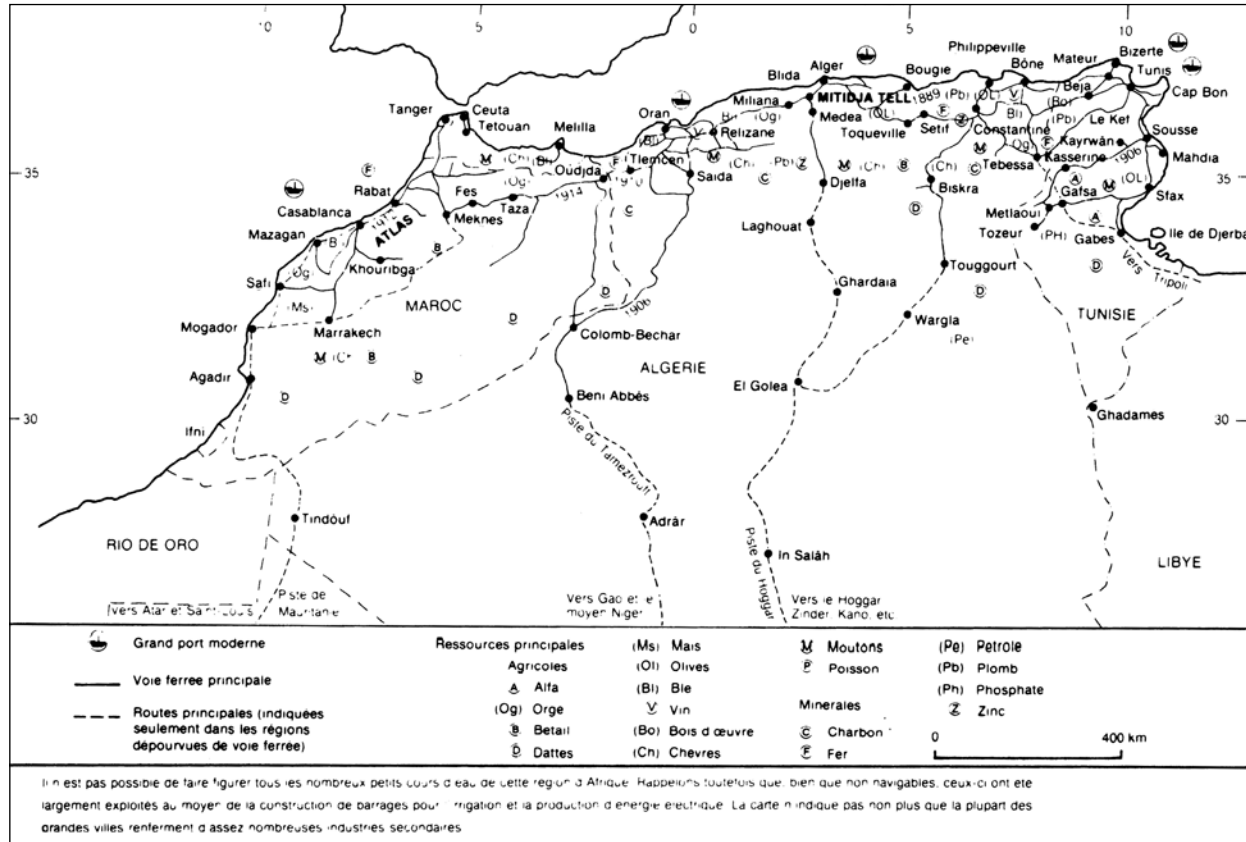
*Ahmed Kassab*

L'économie de la fin de la première guerre mondiale  
à la crise économique de 1979

LE MONDE RURAL BOULEVERSÉ PAR LA COLONISATION AGRICOLE

*La colonisation agricole*

Son évolution. En 1919, l'Algérie était déjà colonisée par les Français depuis quatre-vingt-neuf ans, la Tunisie depuis trente-huit ans et le Maroc depuis seulement sept ans. On constate cependant qu'au lendemain de la première guerre mondiale les institutions politiques, administratives, économiques et financières introduites par les autorités françaises étaient déjà bien établies et que le processus de dépossession des *fellāhīn* (paysan; sing. = *fellah*) et



17.1. Développement économique durant la période coloniale, nord-ouest de l'Afrique.

[Source: J. D. Fage, *An atlas of African history*, Londres, Arnold, 2<sup>e</sup> éd., 1978.]

de drainage des richesses au profit de la métropole, amorcé seulement au Maroc, était déjà fortement engagé en Algérie et en Tunisie. La guerre n'avait fait que ralentir le déroulement de ces processus. Dès la fin des hostilités, ils reprirent à un rythme très rapide.

En Algérie, l'extension de la propriété agricole coloniale résultait essentiellement d'une politique constamment poursuivie de « colonisation officielle » : les terres prises aux populations autochtones étaient loties par les pouvoirs publics et attribuées à des colons européens qui obtenaient toutes les facilités d'établissement (crédits, outillage, habitations, etc.) et pour lesquels étaient créés, aux frais de la collectivité, des centres de colonisation où l'on installait les services (commerces, écoles, hôpitaux, etc.) indispensables.

Après la guerre, la colonisation officielle s'était essouffée (70 000 hectares seulement de terres domaniales avaient été loties entre 1921 et 1931) et c'est la colonisation privée qui prenait le relais. Après une courte période de ralentissement (1918-1920), l'expansion de la colonisation reprenait de plus belle malgré l'augmentation du prix de la terre, et ce, grâce à la loi foncière du 4 août 1926 qui simplifiait la procédure des enquêtes en terres *ʿarsh*, substituant ainsi la procédure des enquêtes d'ensemble à celle des enquêtes partielles : plusieurs milliers d'hectares de terres collectives *ʿarsh* furent, grâce à cette loi, acquis par les colons. En 1930, les 25 795 propriétés coloniales en Algérie avaient une superficie totale de 2 344 000 hectares<sup>1</sup>. Elles s'étendaient essentiellement dans la zone tellienne, la plus humide et la plus fertile : plaines d'Oran, de Sidi-bel-Abbès, de Mascara, de la Mitidja, de Skikda, d'Annaba, plateaux de Constantine, de Sétif, de Guelma, etc. (voir fig. 17.2).

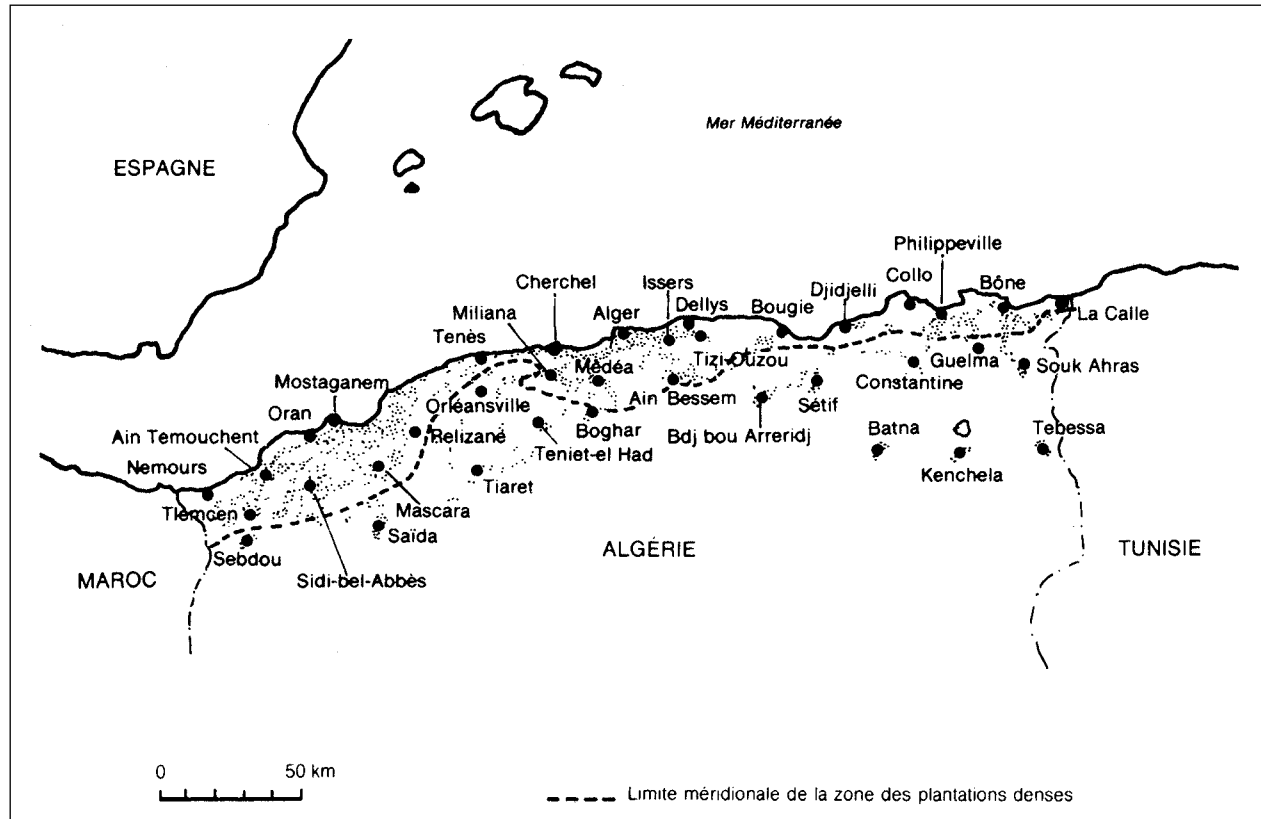
Cette propriété était déjà avant la grande crise économique d'une taille importante. Sa superficie moyenne était de 90 hectares. La grande propriété de plus de 100 hectares, qui ne constituait que 20,6% de la totalité des propriétés européennes, s'étendait à 73,4% de la superficie totale des terres détenues par les colons. « Les progrès de la grande et surtout de la très grande propriété forment donc le trait frappant de l'agriculture européenne dans les années 1920-1930<sup>2</sup>. »

En Tunisie, le processus de dépossession des *fellāḥīn* s'était immédiatement déclenché avec l'établissement du protectorat en 1881. La « colonisation par les capitaux » (1881-1882), qui avait permis à de grandes sociétés capitalistes (Compagnie des Batignolles, Société marseillaise de crédit, Société foncière de Tunisie, etc.) de s'emparer de près de 430 000 hectares, avait été relayée par la « colonisation officielle » organisée systématiquement par les autorités du protectorat inquiètes du « péril italien »<sup>3</sup>. La « colonisation officielle » avait pour but essentiel d'accroître le peuplement français en Tunisie et de développer la « colonisation par les Français ». Des moyens considérables furent mis à sa disposition. Outre les mesures législatives qui tendaient à faire passer les terres occupées par les Tunisiens aux mains des

1. C. R. Ageron, 1979.

2. *Ibid.*, p. 484.

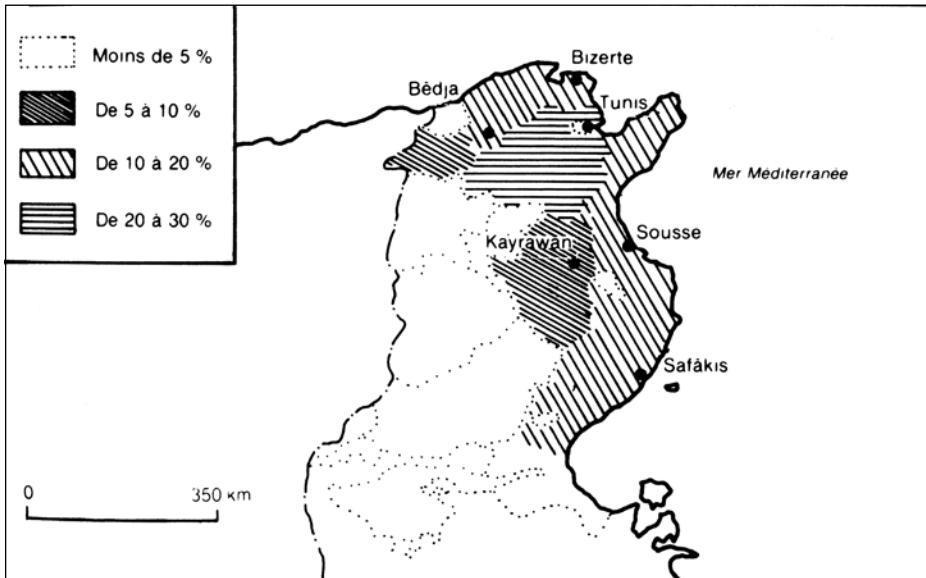
3. En 1911, la population italienne comptait 86 000 personnes, contre 46 000 Français.



17.2. Le vignoble européen en Algérie vers 1930.

[Source: *Encyclopédie de l'empire français — l'Algérie*, Laboratoire de cartographie de la faculté des lettres et des sciences humaines de Tunis, 1946.]

Français (décret beylical du 13 novembre 1898 obligeant l'administration des *habous* à mettre à la disposition du Domaine un minimum de 2 000 hectares de terres chaque année; décret beylical du 22 juillet 1903, qui incluait dans le domaine public les régions montagneuses, etc.), les autorités du protectorat fournirent aux colons d'importants moyens de financement: subventions aux organismes européens de crédit agricole, aux coopératives et associations agricoles coloniales, crédits d'établissement sans intérêt et remboursables en vingt annuités aux bénéficiaires de lots de colonisations; en même temps, les pouvoirs publics développaient aux frais de l'État l'équipement routier et ferroviaire dans les régions de forte implantation coloniale, créaient des villages de colonisation, renforçaient l'équipement hydraulique et sanitaire en Tunisie, en grande partie dans les régions les plus humides et les plus fertiles du pays: c'est ainsi que dans le Tell il y avait près de 400 000 hectares de terres coloniales, tandis que dans le Centre et le Sud il n'y en avait que 300 000. Ces chiffres comprennent les propriétés françaises et celles des Italiens (43 600 hectares) (voir fig. 17.3).



17.3. L'implantation de la colonisation agricole en Tunisie en 1921.

[Source: J. Poncet, Laboratoire de cartographie de la faculté des lettres et des sciences humaines de Tunis, 1952.]

La propriété italienne était caractérisée par sa petite superficie (moins de 10 hectares); les colons d'origine sicilienne ou calabraise étaient le plus souvent des viticulteurs, des maraîchers, des arboriculteurs fixés dans la région de Tunis et de Bizerte, dans les secteurs littoraux de la péninsule du cap Bon. La propriété coloniale française avait au contraire une superficie moyenne fort étendue: dans la région de Bu Salem, dans la Moyen-

ne-Medjerda par exemple, 80 % des propriétés françaises avaient plus de 500 hectares<sup>4</sup>.

Au Maroc, la colonisation agricole a, certes, commencé plus tard qu'en Algérie ou en Tunisie, mais elle a profité des expériences algériennes et tunisiennes. Les progrès datent de 1918 et ils furent très rapides de 1923 à 1930. L'administration du protectorat, qui voulait créer un peuplement européen dense à travers l'empire chérifien, organisa elle aussi méthodiquement la colonisation officielle. Elle mit à la disposition des colons, dont 60 % étaient venus d'Algérie, les biens domaniaux qui furent aliénés sous forme de lots de colonisation de différentes tailles, et les terres collectives des « tribus ». Ces terres ne furent pas, comme en Algérie, concédées gratuitement, mais, comme en Tunisie, vendues à bas prix, avec des obligations de mise en valeur et de résidence, de grandes facilités de paiement et l'octroi de crédits abondants d'établissement et d'équipement, des primes au défrichement, à la motoculture, à la plantation, etc., et des exonérations de droits de douane sur l'importation de matériel agricole, des avances consenties aux organismes de mutualité agricole, etc.

La colonisation privée était parvenue au cours de la même période (1922-1932) à s'emparer de plus de 350 000 hectares<sup>5</sup>. La majeure partie des terres coloniales appartenait à des Français; une faible fraction en était exploitée par des Espagnols, des Belges, des Suisses et des Italiens. Ces terres se trouvaient essentiellement dans les plaines du Maroc atlantique (Chaouia, Doukkala, Abda), du Saïs, du Maroc oriental (plaine des Triffa). Les propriétés de 100 à 500 hectares représentaient 50 % de la totalité des fermes européennes.

Les caractères de la colonisation agricole. Malgré les efforts considérables déployés par les pouvoirs publics pour accroître le peuplement rural français, la colonisation officielle n'était pas arrivée à implanter un nombre important de colons français dans les campagnes maghrébines. À l'exclusion des petits exploitants viticulteurs ou arboriculteurs — italiens en Tunisie, espagnols au Maroc —, les colons européens ne formaient pas une véritable paysannerie telle qu'elle existait à cette époque en France. Il s'agissait surtout de gros exploitants disposant de vastes étendues de terre, d'un matériel agricole très diversifié, de bâtiments d'exploitation souvent imposants. Ils étaient en relation étroite avec les banques et les divers organismes de crédit agricole, les instituts de recherche, les multiples services administratifs qui s'occupaient de près ou de loin de la colonisation.

Ils pratiquaient une agriculture à finalité essentiellement spéculative, cherchant davantage à exporter leur production qu'à écouler sur le marché intérieur. La majorité des colons était spécialisée dans une seule culture: vigne, céréales, oliviers (en Tunisie). Dans l'Oranais (Algérie), l'économie agricole coloniale était presque exclusivement fondée sur la vigne; dans les hautes plaines constantinoises et les plaines du Tell tunisien, c'était le règne de la monoculture céréalière.

4. A. Kassab, 1979.

5. En 1932, la colonisation officielle avait aliéné 202 000 hectares.

Cette spécialisation appliquée à des « domaines » de plusieurs centaines d'hectares permettait une certaine rationalisation des travaux agricoles et l'utilisation systématique du matériel agricole moderne. C'est après la première guerre mondiale que le tracteur — à chenilles et à roues — fit son apparition dans les campagnes maghrébines; il se généralisa peu à peu, en même temps que le matériel tracté (charrues à soc et à disques, polydisques, cultivateurs, semoirs en ligne, etc.). Après les moissonneuses-lieuses, les moissonneuses-batteuses se répandirent aussi, entraînant une énorme économie de main-d'œuvre agricole. Le nouvel outillage permit aussi l'application aux terres céréalières, situées dans les franges subarides du Tell, des techniques du *dry farming* et l'extension de la culture du blé, en particulier le blé tendre.

Parallèlement, un effort considérable avait été déployé dans le domaine de la recherche agronomique, qui se faisait dans les instituts de recherche de Tunis, d'Alger, de Rabat... et qui permettait aux colons de disposer de nouvelles variétés de céréales, d'arbres fruitiers, de tabac, etc., adaptés aux sols et aux climats maghrébins.

Cette agriculture aux techniques perfectionnées atteignait souvent un niveau de productivité élevé. Les rendements dans tous les secteurs n'avaient cessé de croître entre 1919 et 1929; la production de vin en Tunisie connut un bond prodigieux entre 1920 et 1925, passant de 498 148 à 918 853 hectolitres; en Algérie, la production moyenne annuelle de vin, qui était de 6 853 000 hectolitres dans les années 1916-1920, s'éleva à 18 371 000 hectolitres dans les années 1931-1935<sup>6</sup>. Pour le blé, l'accroissement de la production fut, lui aussi, spectaculaire. Le blé tendre en particulier, culture européenne par excellence, connut un développement remarquable non seulement au niveau des superficies cultivées, mais aussi quant aux quantités annuellement produites. De 68 285 quintaux en 1920, la production coloniale de blé tendre au Maroc atteignit 1 884 000 quintaux en 1935. Sur des superficies supérieures (222 815 hectares), les *fellâhîn* marocains n'en obtenaient que 1 316 000 quintaux.

Les marchés locaux ne pouvaient absorber les quantités croissantes de produits agricoles: pour le vin, l'immense majorité de la population étant musulmane, la quasi-totalité de la production devait être exportée. Quant à la production fruitière, elle était, elle aussi, surtout en année pluvieuse, pléthorique.

Cette agriculture fortement outillée exigeait de lourds investissements. Elle devait faire appel constamment au crédit. La majorité des colons s'étaient lourdement endettés, entre 1919 et 1930, non seulement pour agrandir leurs exploitations, mais aussi pour s'équiper en matériel agricole.

### *Le secteur agricole*

La société au lendemain de la première guerre mondiale. Au lendemain de la première guerre mondiale, la majeure partie de la population maghrébine

6. C. R. Ageron, 1979, p.487.

(plus de 80 %) vivait, dans les zones rurales, du travail de la terre. Le régime foncier comprenait en gros les terres *melk* (propriété privée), les terres collectives (terres *‘arsh*) et, en Tunisie et au Maroc, les terres *habous* (biens de mainmorte). L'importance relative de chaque catégorie variait selon les régions : les terres *melk*, par exemple, prédominaient dans les régions de vie sédentaire, autour des villes, dans les plaines humides du Tell ou du Saïs au Maroc ; les terres *‘arsh* s'étendaient surtout dans les montagnes pastorales — chez les Zaer, par exemple, qui vivaient de l'élevage transhumant — et les régions subarides (hautes plaines algéro-marocaines, hautes et basses steppes tunisiennes), où les genres de vie sont fondés sur l'élevage (ovins, caprins, camelins, équidés).

Dans les régions de terres *melk*, il existait toute une hiérarchie de propriétaires du sol dont le sommet était constitué par une minorité de latifundiaires qui concentraient en leurs mains une partie importante des terres de culture ou de parcours. Ces gros propriétaires étaient particulièrement nombreux au Maroc. En Algérie aussi, malgré l'extension des terres coloniales, la grande propriété musulmane occupait, au lendemain de la première guerre mondiale, des superficies non négligeables ; mais elle était loin d'égaliser celle des latifundiaires marocains. « La grande propriété se trouvait surtout dans les arrondissements de Mostaganem, Médéa et Constantine. Dans ce dernier, on recensait 834 propriétaires de plus de 100 ha en 1914 et 1 463 en 1930, d'une moyenne de 185,4 ha. À cette date, cette moyenne était de 263,7 ha dans l'arrondissement de Mostaganem et de 367,3 ha dans celui de Médéa [...] Enfin, pour l'ensemble de l'Algérie, la statistique de 1930 donne 7 035 propriétaires, soit 1,1 % détenant 21 % des superficies musulmanes<sup>7</sup>. »

En Tunisie, il existait aussi une aristocratie foncière résidant à Tunis et dont les terres s'étendaient surtout dans le Tell céréalière (région de Bédja, de Mateur, du Kēf). Le mode de faire-valoir de ces terres était le métayage au quint, le *khammāsāt*, pratiqué d'un bout à l'autre du Maghreb et ne permettant guère l'évolution des techniques et des méthodes culturales. Quant à la catégorie des propriétaires « moyens » ou « aisés », elle n'avait pas une position négligeable : elle aurait représenté 22,6 % du total des propriétaires algériens et détenu 34,8 % des superficies totales musulmanes en 1930<sup>8</sup>.

Les petites propriétés étaient très nombreuses autour des villes, dans les plaines céréalières aux sols fertiles, comme celle du Saïs au Maroc ou de la moyenne Medjerda en Tunisie, dans les montagnes d'agriculteurs sédentaires (Kabylie, Rif, Haut-Atlas occidental) et les oasis.

La production agricole et les troupeaux étaient sujets à de fortes fluctuations à cause de l'irrégularité des précipitations pluvieuses ; les disettes, quoique en régression, étaient encore fréquentes. En outre, l'usure faisait toujours des ravages dans les campagnes et seuls les gros exploitants pouvaient accéder aux organismes de crédit créés par les Européens. Cependant, tôt en Tunisie (1907) et plus tard au Maroc (1922), on créa des « sociétés

7. *Ibid.*, p. 59.

8. *Ibid.*



indigènes de prévoyance » dont le rôle principal était d'accorder des prêts de semences<sup>9</sup> aux petits *fellāhīn*. L'aide financière accordée par les autorités coloniales aux colons était incomparablement plus importante. Ainsi, entre 1917 et 1929-1930, les *fellāhīn* marocains<sup>10</sup>, par exemple, avaient obtenu par le biais des « sociétés indigènes de prévoyance » des crédits à court terme s'élevant à 19 millions de francs marocains, alors que, à eux seuls, les prêts à long terme accordés par la caisse des prêts immobiliers (constituée en 1920) aux colons (4 000 environ) atteignaient entre 1925 et 1930 140 millions de francs<sup>11</sup>.

Les transformations de la société rurale sous l'effet de la colonisation. Au contact de la colonisation, la société rurale maghrébine a néanmoins évolué sensiblement; d'une part, les gros exploitants s'étaient mis à l'école des colons et avaient adopté, avec plus ou moins de bonheur, les techniques, les méthodes, voire les cultures (vigne, blé tendre) pratiquées par les colons; d'autre part, un grand nombre de ruraux engagés sur les exploitations agricoles coloniales ou sur celles des gros exploitants maghrébins étaient devenus des salariés agricoles et s'étaient ainsi prolétariés; les inégalités sociales s'étaient considérablement accentuées après la première guerre mondiale avec la diffusion du machinisme agricole. L'usage du tracteur et de l'outillage agricole moderne avait donné aux colons et aux gros exploitants autochtones une soif inextinguible de terre. Pour rentabiliser le matériel moderne qu'ils utilisaient, en propriété ou en location, ils devaient, sans cesse, accroître leur production et par conséquent aussi l'étendue de leurs exploitations, et cette expansion ne pouvait se faire — après l'épuisement des terres domaniales — qu'au détriment des petits et moyens exploitants musulmans, qui étaient progressivement refoulés vers les secteurs montagneux ou leurs piémonts. Pour s'étendre aussi au détriment de l'espace utilisé par les communautés pastorales des steppes et en prélever une partie au profit de la colonisation, les autorités coloniales entreprirent par tous les moyens de fixer les populations qui vivaient dans ces régions et de les transformer en paysans céréaliculteurs ou arboriculteurs. Dans les hautes steppes tunisiennes, par exemple, « tout lotissement fait en faveur des colons s'est doublé depuis la première guerre mondiale, d'un lotissement destiné à "fixer au sol" les habitants de la région; et, depuis 1922, des lots de même ordre, nombreux, mais petits, ont été distribués aux occupants de certaines terres collectives ou *habous*<sup>12</sup> ».

La conséquence en a été l'expansion de la colonisation dans des régions où les populations autochtones avaient besoin de vastes parcours pour leur bétail et le déclenchement d'un processus de sédentarisation générateur de paupérisation et d'exode.

9. Le crédit en espèces très restreint était soumis à des conditions si sévères (engagement solidaire, garanties sous forme de cautions de tiers, de nantissement agricole, hypothèques sur titres fonciers, etc.) que seule une minorité d'agriculteurs « aisés » pouvait y accéder.

10. La population rurale était évaluée à 5 450 000 personnes en 1926 (87,9% de la population totale).

11. R. Hoffherr, 1932.

12. J. Despois, 1961.

## LE CARACTÈRE COLONIAL DES NOUVELLES FORMES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE TUNISIEN, ALGÉRIEN ET MAROCAIN

*L'exploitation des ressources minières*

L'implantation des Européens dans les trois pays d'Afrique du Nord a eu pour conséquence non seulement une mainmise des colons sur une partie importante des meilleures terres de ces pays, mais aussi, essentiellement, l'exploitation au profit des sociétés étrangères des ressources du sous-sol.

Ces ressources avaient été prospectées très tôt et exploitées rapidement. En Algérie, les premières mines avaient été ouvertes en 1845; en Tunisie, les gisements des phosphates de Gafsa étaient déjà découverts en 1885-1886 (quatre ans seulement après l'établissement du protectorat) et exploités à partir de 1889.

Au Maroc, le premier *dhahir* minier organisant la recherche et l'exploitation minière datait de 1914: il posait le principe de « la mine au premier occupant » générateur d'abus; le *dhahir* de 1923, qui tendait à mettre un terme aux manœuvres des spéculateurs par une refonte du règlement minier, ne fit que retarder l'exploitation systématique des ressources minières du pays. À l'exclusion des phosphates de Khouribga, dont l'exploitation date de 1920, le Maroc n'exportait encore en 1928 que quelques 8 000 tonnes de minerai; mais les prospecteurs et demandeurs de permis d'exploitation s'abattaient sur le pays comme une nuée de sauterelles: les permis de recherche délivrés entre le 15 septembre 1938 et le 1<sup>er</sup> janvier 1939 s'élevaient à 3 500, tandis que les permis de prospection atteignaient le nombre de 400.

La découverte du gisement de charbon de Djerāda, en 1928, allait provoquer une nouvelle refonte de la législation minière marocaine. En 1928 était créé le Bureau de recherches et de participations minières, spécialisé dans la recherche des combustibles solides et liquides, tandis que le *dhahir* du 1<sup>er</sup> novembre 1929 simplifiait les règlements miniers antérieurs et sauvegardait les intérêts de l'État. Dès lors, prospection et exploitation des ressources minières s'accéléchèrent. Le bassin houiller de Djerāda, les gisements de fer de Kenitra, de manganèse de l'Imini étaient reconnus et prospectés méthodiquement; la mine de plomb d'Aouli, dans la Haute-Moulouya, l'une des plus importantes d'Afrique du Nord, était mise en exploitation et rapidement équipée. Les gisements de manganèse de Bū Arfa, dans le Maroc sud-oriental, furent reliés par voie ferrée à Oujda en 1933, tandis que le cobalt de Bū Azer, le plomb et le zinc de Mibladen, l'étain d'Oulmès, le molybdène d'Azzegour — dans le Haut-Atlas — étaient mis en exploitation. À la veille de la crise économique de 1929, le Maroc apparaissait comme l'un des pays maghrébins les plus riches en ressources minières; mais c'est surtout le phosphate qui occupait le premier plan, tant du point de vue des tonnages produits que des quantités exportées; celles-ci étaient passées de 8 232 tonnes en 1921 à 1 779 000 tonnes en 1930.

En Algérie et en Tunisie, les gisements de phosphate (Kouif, Gafsa), de fer (Benī Sāf, Wenza, Djarīsa), de plomb, de zinc, etc., étaient déjà mis en

exploitation avant la grande guerre (1939-1945), et la production en était en quasi-totalité exportée vers la France et les autres pays de l'Europe occidentale. L'exploitation de ces richesses minières était le fait exclusif des sociétés étrangères qui en fournissaient les capitaux, les techniciens, les administrateurs, etc. La société des mines d'Aouli et de Mibladen, par exemple, était sous le contrôle de la Société Penarroya-Maroc, associée à la Banque de l'Union parisienne-Mirabaud, ainsi qu'à la Banque de Paris et des Pays-Bas, à Kuhlmann et au Bureau minier de la France d'outre-mer. Les mines de zinc et de plomb de Touissit étaient la propriété de la Compagnie royale asturienne des mines (Belgique); le groupe américain Morgan était l'un des plus importants actionnaires du gisement de Zellidja. En Tunisie, les mines de fer de Djarisa étaient sous le contrôle de la Compagnie algérienne de crédit et de banque, qui représentait la Banque de l'Union parisienne. En Algérie, toutes les richesses minières étaient, elles aussi, aux mains des capitalistes étrangers, en particulier français; les participations bancaires y avaient une importance considérable.

#### *Les voies de communication et les ports*

Pour relier les différents gisements miniers aux ports d'exportation, des voies ferrées avaient été construites très tôt en Algérie (à partir de 1844), dès les premières années du protectorat en Tunisie et au Maroc. En 1919, les principaux éléments du réseau ferré algérien et tunisien étaient déjà installés; ils reliaient les grandes villes (dont la majorité se trouve près des côtes) entre elles et les gisements miniers aux principaux ports d'exportation (Oran, Alger, Annaba, Tunis, Safakis, Sousse). Au Maroc, le développement du rail a été plus lent à cause de la clause du traité franco-allemand du 4 novembre 1913, qui interdisait à la France la construction de toute voie ferrée avant l'établissement de la ligne Tanger-Fès (voir fig. 17.1). Ce n'est qu'en avril 1923 que la première ligne, celle du Casablanca-Rabat, fut inaugurée. Contrairement à la plus grande partie des lignes tunisiennes et algériennes, le réseau marocain comprendra essentiellement des lignes à voie normale (1,44 m); mais, à l'instar de celui des autres pays maghrébins, il eut un caractère notoirement colonial, avec ses lignes principales reliant les villes et les ports à la côte atlantique et ses pénétrantes qui desservaient les gisements miniers et les grandes villes de l'intérieur (Fès, Meknès, Marrakech). Son établissement et son exploitation étaient exclusivement aux mains des sociétés étrangères.

Le réseau routier avait été conçu, lui aussi, dans le dessein de desservir les grandes agglomérations urbaines, où vivait la plus grande partie de la population européenne, et les campagnes où s'étaient implantées les exploitations agricoles coloniales. La majeure partie du réseau routier algérien, par exemple, se trouve dans le Tell septentrional, où se concentraient les fermes européennes et les plus grandes villes du pays.

Il en a été de même de l'infrastructure portuaire, qui a été conçue et développée essentiellement dans le dessein d'ouvrir les pays du Maghreb à la production manufacturière française et étrangère, et d'exporter les

minerais et les produits agricoles. Si, en 1919, l'infrastructure portuaire algérienne et tunisienne était déjà mise en place, celle du Maroc était à peine amorcée. Ce n'est qu'en 1917 que l'aménagement du port de Casablanca fut achevé. Le trafic de ce port connut une progression rapide et régulière : de 400 000 tonnes en 1920, il atteignit 2 220 000 tonnes (dont 1 198 000 tonnes de phosphates) en 1927<sup>13</sup>. Il concentrait plus de 80 % du trafic total des ports marocains. Le trafic de Kenitra (ex-Port Lyautey), deuxième port du Maroc, atteignait à peine 191 000 tonnes en 1927.

La nature du trafic dans tous les ports du Maghreb témoignait du caractère colonial des échanges et des rapports commerciaux inégaux entre les trois pays maghrébins et la France.

## L'INIQUITÉ DU RÉGIME DOUANIER ET FISCAL

### *Le régime douanier*

L'Algérie étant une colonie, les marchandises algériennes et françaises étaient réciproquement admises en franchise sur chacun des deux territoires. Par ailleurs, les marchandises étrangères importées soit en France soit en Algérie étaient soumises au même tarif; le monopole du pavillon réservait à la marine française exclusivement la navigation entre l'Algérie et les ports français. Ainsi avait été réalisée entre la France et l'Algérie une véritable union douanière, « une des plus parfaites que l'on rencontre dans le monde économique<sup>14</sup> »; mais cette union condamnait l'Algérie à demeurer un pays exportateur de matières premières et de produits agricoles et importateur de produits manufacturés.

Le régime douanier de la Tunisie, au lendemain de la première guerre mondiale, était régi par la loi du 19 juillet 1890 et celle du 2 mai 1898. Celle-ci accordait un régime privilégié aux produits manufacturés français, en particulier les produits métallurgiques, les machines, les textiles, etc. Les produits similaires étrangers n'étaient cependant pas soumis aux droits du tarif français, de sorte que le marché tunisien était inondé par les produits manufacturés français et ceux des pays étrangers. L'union douanière partielle fut réalisée en 1928: les produits agricoles tunisiens admis en franchise ne furent plus contingentés; mais les produits français obtinrent soit la franchise complète, soit la protection à l'égard des produits similaires étrangers; ainsi les produits français purent-ils concurrencer ceux des autres pays industriels sur le marché tunisien et parfois même les éliminer, ce qui eut pour effet de renchérir les produits importés et de paralyser les efforts d'industrialisation de la Tunisie.

Les relations commerciales et douanières entre le Maroc et l'étranger étaient encore plus iniques et plus inégales. L'acte d'Algésiras (1906) éta-

13. L'aménagement des ports a été, comme celui des voies ferrées, réalisé grâce à une série d'emprunts publics lancés par l'État marocain et garantis par le gouvernement français (emprunt 1916 et emprunt 1920 de 290 millions de francs).

14. L. Bouis, 1946, vol. II, p. 56.

blissait le principe de la stricte égalité économique des pays signataires sur le marché marocain. Quels que fussent leur provenance, leur origine, leur pavillon de transport, les marchandises qui entraient au Maroc étaient soumises à un droit semblable de 10% *ad valorem* et d'une taxe supplémentaire de 2,5% au profit de la Caisse spéciale des travaux publics. Ce système de « la porte ouverte » permit aux grands pays exportateurs d'inonder le Maroc de leurs produits manufacturés ou agricoles, sans aucune contrepartie, sauf peut-être l'avantage de s'approvisionner aux meilleurs prix pendant la phase d'équipement (1920-1930); mais, dès le début de la crise économique, le Maroc ressentait les inconvénients de ce régime qui constituait « une entrave croissante à la prospérité marocaine au fur et à mesure que l'activité du pays s'orientait vers un régime d'économie complète dans lequel les industries naissantes réclamaient une nécessaire protection<sup>15</sup> ».

Le Maroc dut recourir, cependant, à un protectionnisme indirect qui limitait l'accès d'un certain nombre de produits agricoles étrangers. C'est ainsi que le *dahir* du 22 février 1921 soumettait à un régime d'autorisation l'entrée des blés, de l'orge et de leurs dérivés; celui du 4 juin 1929 prohibait pratiquement les blés et farines étrangers; mais les produits manufacturés continuaient à affluer au Maroc dans les mêmes conditions que par le passé.

La nature des produits exportés par le Maghreb reflétait parfaitement les caractères de l'économie maghrébine et de son régime douanier. Les exportations marocaines, par exemple, comprenaient essentiellement, entre 1920 et 1930, les phosphates et les céréales (voir fig. 17.4); le déséquilibre dans la nature des produits achetés et vendus par le Maghreb est responsable du déficit quasi permanent de la balance commerciale (la valeur des importations dépassant nettement celle des exportations) dans les trois pays (voir fig. 17.5 et 17.6). À titre d'exemple, la valeur des importations tunisiennes avait atteint, en 1929, 1 984 millions de francs, alors que les exportations n'avaient rapporté que 1 408 millions de francs.

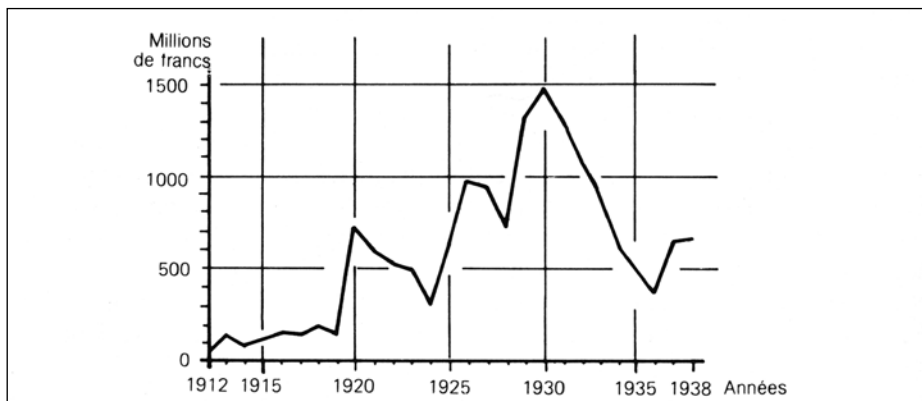
Enfin, le régime douanier était en grande partie à l'origine de la ruine de l'artisanat rural et urbain.

### *Le régime fiscal*

L'une des premières actions entreprises par les autorités françaises lorsqu'elles avaient pris le contrôle des pays maghrébins fut la réorganisation des finances et du système fiscal de ces pays. Elles avaient établi une administration des finances dont la première tâche fut d'élaborer le budget et de contrôler les dépenses. La rigueur et la discipline budgétaire devaient permettre l'équilibre entre les dépenses et les recettes, souvent réalisé entre 1919 et 1930; mais, sous l'effet de la crise, les dépenses dépassèrent les recettes: en 1939, le déficit du budget tunisien excéda 100 millions de francs français.

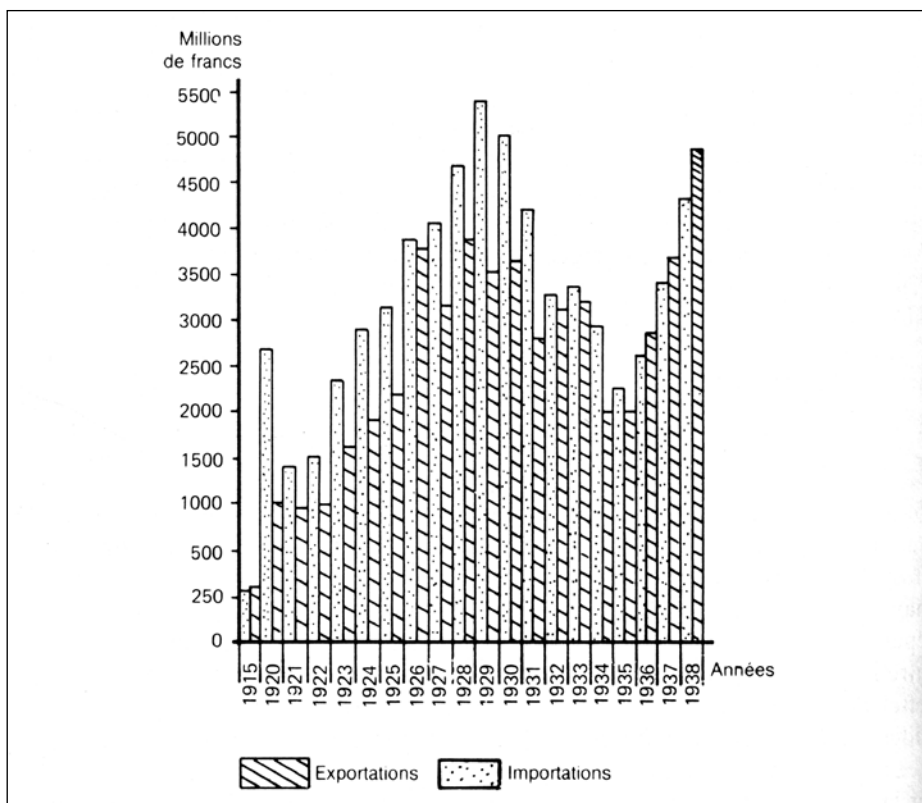
Les recettes provenaient essentiellement des droits de douane, des impôts sur la propriété foncière et la production agricole (*tertib* au Maroc) et sur les produits de consommation (impôts indirects), bref, essentielle-

15. R. Hoffherr, 1932, p. 243.



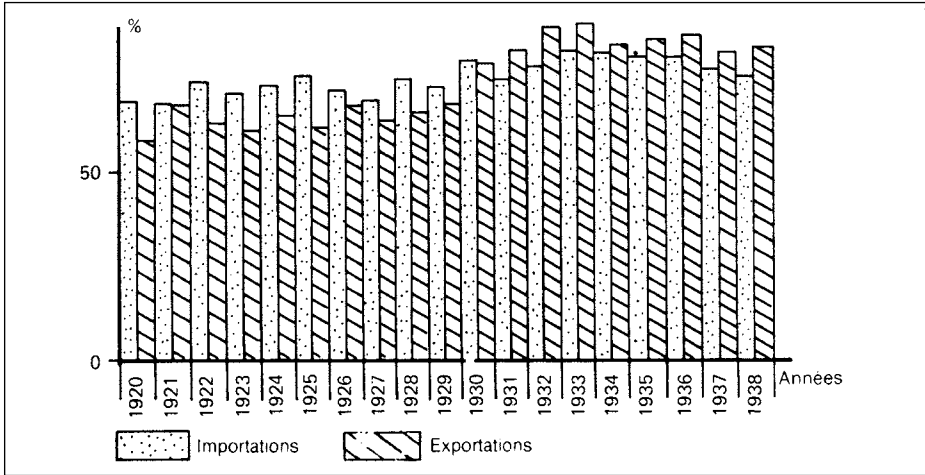
17.4. Le déficit de la balance commerciale marocaine de 1912 à 1938.

[Source : *Encyclopédie de l'empire français — l'Algérie*, Laboratoire de cartographie de la faculté des lettres et des sciences humaines de Tunis, 1946.]



17.5. Commerce global de l'Algérie de 1915 à 1938.

[Source : *Encyclopédie de l'empire français — l'Algérie*, Laboratoire de cartographie de la faculté des lettres et des sciences humaines de Tunis, 1946.]



17.6. Part de la France dans le commerce global de l'Algérie de 1920 à 1938.

[Source: *Encyclopédie de l'empire français — l'Algérie*, Laboratoire de cartographie de la faculté des lettres et des sciences humaines de Tunis, 1946.]

ment sur la population autochtone: « Répartie sur une masse organique d'assujettis indigènes, la charge [fiscale] de l'indigène devient souvent très lourde<sup>16</sup>. »

En outre, les trois pays d'Afrique du Nord devaient, pour s'équiper, contracter des emprunts à intervalles rapprochés. En 1930, l'Algérie était endettée de deux milliards de francs auprès de la France<sup>17</sup>, tandis que la dette totale du Maroc s'élevait en 1932 à 1 691 millions de francs<sup>18</sup>. L'équipement réalisé à la faveur de ces emprunts devait bénéficier d'abord et surtout aux secteurs modernes de l'économie, dominés par les entreprises européennes; or, c'est sur la fortune des musulmans que sera remboursée la plus grande partie de ces emprunts; en 1931, le service de la dette publique du Maroc absorbait plus du tiers du budget de ce pays.

### La Tunisie, l'Algérie et le Maroc dans la grande crise économique (1930-1935)

#### LA CRISE ET LES GRANDS SECTEURS DE L'ÉCONOMIE MAGHRÉBINE

Le Maghreb a connu la crise avec un certain retard; elle l'a atteint de plein fouet à partir de 1932; mais elle s'est manifestée plus tôt au Maroc qu'en Tunisie ou en Algérie<sup>19</sup>, l'empire chérifien étant alors en pleine phase de développement de ses potentialités économiques.

16. *Ibid.*, p. 292.

17. C. R. Ageron, 1979, p. 414.

18. R. Hoffherr, 1932, p. 304.

19. J. Berque, 1970.

L'un des premiers secteurs de l'économie qui sera atteint par la crise sera le secteur agricole colonial dont on a vu l'extrême dépendance à l'égard du crédit et des marchés extérieurs. À partir du moment où les prix s'effondraient et où les débouchés extérieurs se fermaient ou se raréfiaient, les exploitants mécanisés et endettés n'étaient plus capables d'honorer leurs engagements vis-à-vis des divers organismes de crédit auprès desquels ils étaient débiteurs. Il en était de même de la production minière qui était totalement tributaire des marchés étrangers, du fait que les matières premières d'origine minérale n'étaient guère transformées ou utilisées dans les pays qui les produisaient.

L'économie autochtone a été happée, elle aussi, par la crise, dans la mesure où sa part dans les exportations des produits agricoles était atteinte par les phénomènes de mévente et de chute des prix; il en a été de même de l'artisanat qui jouait un rôle important dans l'économie des grandes villes marocaines (Fès, Meknès, Marrakech) et tunisiennes (Tunis, Kayrawān, Safākis) et dont les débouchés extérieurs s'étaient pratiquement fermés.

#### *Les effets de la crise sur l'économie coloniale*

L'agriculture. Le premier secteur agricole européen atteint par la crise fut celui qui était le plus dépendant des marchés extérieurs, plus particulièrement du marché français: le secteur viticole, dont les exportations représentaient en Algérie, par exemple, 66% de la valeur totale des exportations en 1933. Le prix de vente moyen de l'hectolitre de vin, qui atteignait 168 francs en 1927, tombait à 108 francs en 1931 et à 54 francs en 1934. Mévente et récoltes pléthoriques, particulièrement celles de 1935, provoquèrent l'accumulation d'énormes stocks de vin dans les caves algériennes et tunisiennes. Or, la viticulture, en Algérie en particulier, était l'un des fondements de l'économie coloniale; elle faisait vivre en Tunisie 1 372 propriétaires européens. «C'est dire que la faillite de la viticulture pouvait entraîner la faillite d'une importante partie de la colonie rurale française à l'implantation de laquelle tant de soins avaient été apportés<sup>20</sup>. »

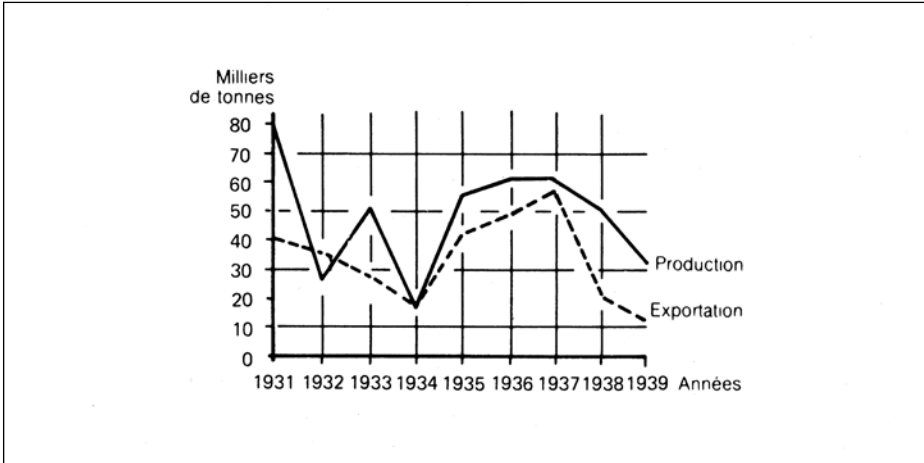
La crise atteignit aussi l'oléiculture, plus particulièrement l'oléiculture tunisienne, dont le tiers de la production était annuellement exporté vers l'Italie essentiellement et vers la France. Or, l'Italie attribua des primes à ses oléiculteurs pour les encourager à exporter à bas prix et pour protéger sa production oléicole; elle prit en 1932 des mesures qui frappaient les huiles étrangères de droits de douane prohibitifs. En 1935, elle cessa ses importations de France et de l'empire français, en réponse à l'embargo décidé par la France en application des sanctions prises par la Société des Nations (5 octobre 1935) à la suite de l'agression italienne contre l'Éthiopie. La chute des exportations et des cours<sup>21</sup> affectait, certes, les producteurs tunisiens en premier lieu, mais aussi les planteurs européens de la région de Safākis, qui possédaient de vastes plantations et dont la production oléicole était destinée essentiellement à l'exportation. Les quantités d'huile exportées, qui

20. J. Poncet, 1952, p. 300.

21. Les cours de l'huile, qui atteignaient plus de 1 000 francs le quintal dans les années 1925-1928, tombèrent à 700 francs en 1930 et 300 francs en 1933.



s'élevaient à 409 800 quintaux en 1930, tombèrent à moins de 200 000 en 1936. « C'était là encore un vrai désastre qui a provoqué l'arrêt des plantations européennes et marqué la fin de l'expansion de la colonisation française dans la zone sfaxienne<sup>22</sup> » (voir fig. 17.7).



17.7. Production et exportation de l'huile d'olive tunisienne (milliers de tonnes) de 1931 à 1939.

[Source: *Encyclopédie de l'empire français — l'Algérie*, Laboratoire de cartographie de la faculté des lettres et des sciences humaines de Tunis, 1946.]

Troisième élément de spéculation agricole, essentiel aussi bien pour les *fellāhīn* que les colons: la céréaliculture; les colons algériens cultivaient en blé plus d'un million d'hectares de terre en 1934; au Maroc, près de 96 % des terres exploitées par les Européens étaient voués à la céréaliculture; mais les colons cultivaient essentiellement les blés tendres, destinés à la meunerie française; en Tunisie, par exemple, la quasi-totalité des 160 000 hectares cultivés en blé tendre appartenait aux Européens. Dans ce secteur aussi, chute des cours et baisse des exportations allèrent de pair; la valeur des exportations européennes de blé tunisien, qui était de 291408 000 francs en 1931, tomba à 60 845 000 francs en 1934.

La crise dans le secteur minier. La hausse qu'avaient connue depuis 1919 les cours des minerais sur le marché mondial cessa en 1927 d'être régulière. La tendance à la baisse des exportations de minerai apparaissait nettement dès l'année 1931. Les expéditions de phosphate marocain passèrent de 1779 000 tonnes en 1930 à 900 731 tonnes en 1931; celles de la Tunisie, qui étaient de 3 600 000 tonnes, plafonnèrent à 1 623 000 tonnes en 1932. Alors que les prix de vente ne cessaient de baisser, les prix de revient crurent en sens inverse. En 1932, la tonne de phosphate tunisien, dont le prix de revient

22. J. Poncet, 1952, p. 302.

était de 65,77 francs au port d'embarquement, était vendue à 53,77 francs<sup>23</sup>. Il en était de même des autres minerais (plomb, zinc, fer...).

La crise entraîna la fermeture d'un grand nombre de mines, surtout parmi celles qui étaient marginales et dispersées.

#### *L'économie musulmane ébranlée par la crise*

Étant donné que l'immense majorité de la population maghrébine vivait de l'agriculture, c'est dans le secteur agricole essentiellement que les effets de la crise avaient été le plus douloureusement ressentis.

Les principales productions ébranlées par la crise furent les céréales (en particulier le blé dur et l'orge), la laine et l'huile, surtout en Tunisie.

Toutes les catégories de producteurs, aussi bien celles qui étaient intégrées aux circuits intérieurs et extérieurs de commercialisation des produits agricoles que les petits *fellāhīn* vivant en économie d'autosubsistance, subirent durement les effets de la crise. Pour le blé dur tunisien, par exemple, si la baisse des prix n'était, entre 1928 et 1931, que de 20 % par rapport aux prix de 1926, cette baisse atteint 45 % en moyenne à partir de 1932 et 60 % en 1935, année du creux de la dépression<sup>24</sup>; pour l'orge, la baisse des prix atteignit en 1935 75 % des cours de 1926<sup>25</sup>. La laine, produite et en grande partie commercialisée par les éleveurs de toute catégorie, a vu ses prix baisser en 1935 de plus de 60 % par rapport à 1926. La crise atteignit de même le secteur artisanal, déjà fortement diminué par l'importation de produits manufacturés. La part de l'artisanat tunisien, par exemple, dans les exportations de la Tunisie, qui était de 3 % en 1920-1925, tomba à 1,95 % en 1930-1935<sup>26</sup>.

Il est normal, dans ces conditions, que dans les trois pays du Maghreb la valeur globale du commerce extérieur connût une baisse régulière entre 1931 et 1936. La valeur du commerce extérieur tunisien diminua en 1936 de près de 40 % par rapport à celle de 1927-1928. Au Maroc, la valeur totale du commerce extérieur passa de 3 780 606 francs en 1929 à 1 750 518 francs en 1935. Le commerce extérieur algérien connut, lui aussi, une chute très sensible, passant de 9 983 000 francs en 1930 à 6 702 000 francs en 1936.

#### *Les conséquences sociales de la crise*

Les conséquences sociales furent d'une gravité exceptionnelle. Les colons et les agriculteurs maghrébins endettés qui ne pouvaient honorer leurs engagements furent acculés à la faillite. Un grand nombre parmi ceux qui n'étaient pas encore endettés durent contracter des prêts et hypothéquer leurs biens; les petits et moyens exploitants qui ne pouvaient pas accéder aux institutions bancaires et aux organismes de crédit agricole durent recou-

23. Grand Conseil de la Tunisie, XI<sup>e</sup> session (novembre-décembre 1932), section française, rapport Boissée, directeur de la Chambre des intérêts miniers, p. 29.

24. A. Nouschi, 1970.

25. H. El-Annabi, 1975.

26. A. Kassab, 1976.

rir aux services des usuriers des campagnes ou des villages pour régler leurs créances.

La crise avait considérablement accentué les clivages sociaux en permettant aux financiers — souvent aussi usuriers —, aux gros commerçants, aux riches propriétaires d'immeubles urbains ou ruraux d'accroître démesurément leur fortune. On assista à une concentration très poussée de la propriété et de l'exploitation agricole aux mains d'une minorité de gros propriétaires d'origine rurale et souvent aussi d'origine citadine. En Algérie, « cette crise mondiale, marquée par la baisse catastrophique des prix des céréales et des ovins, a en revanche mis en difficulté les propriétaires de 50 à 100 hectares et a accru la paupérisation des paysans parcellaires. Ainsi peuvent s'expliquer la mise à l'encan de superficies importantes et le rachat d'une partie des terres par les plus riches<sup>27</sup> ».

La formation d'un grand nombre d'exploitations latifundiaires coloniales ou musulmanes date de la période de la grande crise. Avec la crise agricole et les fléaux naturels, disettes et famines s'installaient dans plusieurs régions du Maghreb, en particulier dans les régions steppiques. Un nombre considérable de *fellahin* ruinés, affamés ou pourchassés par le fisc reflua vers les villes: l'une des conséquences de la grande crise fut l'intensification de l'exode rural et la formation ou le développement des « bidonvilles »<sup>28</sup> et des « gourbivilles » aux abords des agglomérations urbaines. Aucune cité de quelque importance n'échappa à ce phénomène qui prit pendant et après la deuxième guerre mondiale d'énormes proportions.

En entraînant l'arrêt des chantiers, la fermeture des mines et d'ateliers, le marasme économique provoqua un chômage massif parmi la population des villes, les artisans et les ouvriers de toute catégorie professionnelle. « Dès 1932, 12% des ouvriers d'Alger étaient en chômage. [En 1935], 77% des ouvriers du bâtiment étaient sans travail à Alger<sup>29</sup>. »

## LES REMÈDES

### *L'intervention des pouvoirs publics*

Une crise d'une telle ampleur ne pouvait laisser indifférents les pouvoirs publics; le rôle de l'État dans l'organisation des différents secteurs de l'activité économique s'en trouva considérablement accru. Les principales mesures prises par les autorités coloniales et par les pouvoirs publics en France concernaient le secteur agricole qui faisait vivre la majeure partie de la population maghrébine et dont dépendait l'avenir du peuplement européen.

27. C. R. Ageron, 1979, p. 509.

28. Bidonville de Ben Msik à Casablanca; « gourbiville » de Melassine et Jebel Lahmar à Tunis, etc.

29. C. R. Ageron, 1979, p. 43.

Les mesures prises en faveur de la viticulture consistèrent, pour la Tunisie en particulier, à accroître les contingents de vins admis en franchise en métropole. L'extension de nouveaux vignobles fut interdite dans tout le Maghreb et on encouragea par l'octroi d'indemnités l'arrachage des vignes.

Dans le domaine de la céréaliculture, plusieurs actions furent entreprises par les pouvoirs publics pour renflouer cette activité : constitution de stocks de blé dur et de blé tendre avec octroi de primes de stockage : fixation d'un prix minimal pour les blés durs et les blés tendres, et échelonnement de la vente des céréales stockées ; warrantage des céréales sous garantie de l'État, permettant aux agriculteurs d'obtenir des avances bancaires pouvant atteindre plus des deux tiers de la valeur des produits ; application dans les trois pays du Maghreb des mesures prises en France pour le contrôle, la protection et la réglementation du marché des céréales.

Des organismes para-étatiques — les « offices » (Office des céréales, de l'huile, du vin) — furent créés pour appliquer ces mesures, chacun dans le secteur qui le concerne.

Pour mettre fin aux saisies et poursuites dont étaient l'objet les colons et les agriculteurs insolubles, on institua la Caisse des prêts de consolidation (1932) en Algérie, la Caisse foncière (1932) et la Caisse tunisienne de crédit et de consolidation (1934) en Tunisie. Des délais de grâce, des allègements de dettes, des prêts hypothécaires purent aussi être accordés aux débiteurs menacés d'expropriation.

La détresse des communautés rurales et l'effervescence nationaliste qui en résulta amenèrent les autorités françaises à se pencher sur le sort des *fellāḥīn* maghrébins. De 1933 à 1935, une politique de paysannat fut instaurée dans les trois pays d'Afrique du Nord.

#### *La politique du paysannat*

En Algérie, la loi du 19 juillet 1933 instituait un Fonds commun des sociétés indigènes de prévoyance, qui permettait à l'administration d'accorder aux seuls musulmans, par le biais des sociétés indigènes de prévoyance, des crédits et des subventions. Le fonds devait contribuer aussi, au même titre que la Caisse des prêts agricoles, à désendetter les *fellāḥīn* en leur fournissant des prêts de consolidation. Un service d'économie sociale à la Direction des affaires indigènes engagea un certain nombre d'actions pour moderniser les techniques de production des *fellāḥīn* : il accorda des crédits à long terme pour la plantation d'arbres, fit des avances pour l'achat d'engrais, de charrues, etc. ; mais toutes ces mesures, pour utiles qu'elles fussent, n'étaient guère suffisantes : les crédits mis à la disposition des agriculteurs s'éparpillèrent « sur une poussière de *fellāḥīn*<sup>30</sup> » et les actions entreprises pour moderniser l'agriculture musulmane et encadrer les *fellāḥīn* ne furent guère menées à leur terme.

En Tunisie et au Maroc, l'État entreprit aussi d'injecter du crédit dans les campagnes, de résoudre les problèmes fonciers, de diversifier les systèmes de production agricole des *fellāḥīn* ; mais les mesures législatives édictées ne

30. *Ibid.*, p. 497.

furent guère étayées par des actions d'envergure tendant à développer les moyens de production des *fellāhīn*, des pasteurs et à accroître l'assise foncière des plus démunis d'entre eux.

*Les nouvelles orientations de l'agriculture et la persistance du caractère colonial du système économique*

La crise économique avait montré clairement le danger de la monoculture, système qui prédominait chez les agriculteurs européens en particulier. Les pouvoirs publics poussèrent à la diversification des cultures en encourageant l'extension des cultures arbustives et maraîchères, en développant l'irrigation.

L'arrêt des exportations espagnoles et italiennes de fruits vers la France en raison de la guerre civile en Espagne et l'application des sanctions contre l'Italie par la Société des Nations ouvrirent largement le marché métropolitain à la production fruitière maghrébine, contribuant à un développement très rapide de l'arboriculture, en particulier celle des agrumes: de vastes plantations d'orangers, de clémentiniers, de citronniers furent créées dans la Mitidja en Algérie, au cap Bon en Tunisie, dans les régions de Casablanca, de Kenitra, de Meknès, d'Oujda, etc., au Maroc; des organismes para-étatiques tels que l'Office tunisien de standardisation furent créés pour organiser le conditionnement, la vente et l'exportation des fruits.

Le développement des cultures maraîchères et des primeurs dans les plaines littorales fut lié à celui de l'irrigation et à la mobilisation des eaux des nappes souterraines et celle des cours d'eau. Au Maroc, des barrages furent édifiés sur l'oued Beht (1934), l'oum er-Rebia à Kasba-Zidania, dans le Tadla (1936), sur l'oued Nfis à Lalla Takerkoust (1936). Des périmètres irrigués furent aménagés dans la région de Sidi Slimane, la plaine du Tadla, la plaine des Triffa, etc. En Tunisie, de grandes plantations d'oliviers furent créées dans les régions céréalières du Tell, sur les grandes exploitations coloniales en particulier.

L'économie maghrébine resta, cependant, essentiellement agricole. Il y avait seulement quelques industries de transformation, qui utilisaient comme matière première les produits agricoles du pays (minoteries, huileries, distilleries, usines de pâtes alimentaires, brasseries, conserveries) ou les produits miniers, auxquels on faisait subir un premier traitement (fonderies de plomb) ou une élaboration plus complexe (usines d'hyperphosphates et de superphosphates) avant de les exporter.

Les entreprises, généralement de faible gabarit, étaient presque entièrement aux mains des Européens et le nombre des ouvriers qui travaillaient dans l'industrie n'était guère important: 40 000<sup>31</sup> pour toute l'Algérie en 1938. Malgré l'état très sous-industrialisé du pays, les villes du Maghreb s'accroissaient néanmoins à un rythme très rapide. Le taux d'urbanisation du Maroc, qui était de 7% au début du siècle, atteignait plus de 15% en 1936. Les grandes métropoles économiques (Casablanca, Alger, Tunis) virent leur population s'accroître dans des proportions considérables. Casablanca, qui ne

31. C. R. Ageron, 1979.

comptait que 26 000 habitants en 1900, en avait 257 400 en 1936. Peu pourvues d'industries, ces villes au secteur tertiaire pléthorique constituaient un pôle d'attraction pour les ruraux en quête d'emploi.

À la veille de la deuxième guerre mondiale, l'économie du Maghreb apparaissait ainsi comme le type même de l'économie dualiste et extravertie. Les secteurs agricoles étaient bloqués dans leur évolution par la pénurie des moyens de financement, la persistance des archaïsmes, l'émiettement de l'assise foncière, le refoulement vers les marges déshéritées de l'espace agricole. Les Maghrébins étaient, en fait, exclus des secteurs modernes de l'économie (banques, industries minières et de transformation, organismes de conception et d'exécution des projets de mise en valeur); mais ces secteurs eux-mêmes, dominés par le capital étranger, dépendaient étroitement des centres de décision et des marchés extérieurs dont ils subissaient plus ou moins passivement les choix et les fluctuations.

## Deuxième partie : la Libye, l'Égypte et le Soudan

*Ali A. Abdussalam et Fathi Abusedra\**

### La Libye

Pendant la période coloniale, l'économie de la Tripolitaine était axée autour de deux activités principales : l'agriculture (avec l'élevage) et le commerce. L'agriculture était pratiquée dans les zones rurales, tandis que le commerce avait son siège dans les villes. Ces deux activités constituaient l'occupation principale et la source de revenu essentielle de la majeure partie de la population. Les Turcs ne firent aucune tentative pour modifier cette situation, mais les Italiens, eux, s'efforcèrent de changer radicalement l'économie. La première partie de cette étude examine les dernières années de la domination ottomane et la seconde l'économie libyenne sous l'occupation italienne.

### L'ÉCONOMIE LIBYENNE SOUS LA DOMINATION OTTOMANE (1880-1911)

Pendant le règne de l'administration ottomane, l'économie fut stagnante; les activités économiques se limitaient à l'agriculture, au commerce et au petit artisanat; l'agriculture demeura traditionnelle au cours de cette période. Des charrues de bois à traction animale étaient employées pour labourer le sol. On cultivait surtout le blé et l'orge, ainsi que les dattes, les olives (huile), les citrons; on pratiquait également de l'élevage. La production agricole dépendait en grande partie des pluies, lesquelles variaient selon les saisons. Une grande quantité de bétail était élevée dans les plaines de la Cyrénaïque et de Tripoli. Une partie de ces bêtes était exportée dans les pays voisins. On estime que les exportations de moutons atteignaient près de 500 000 têtes en 1906. Les exportations de

\* Professeurs assistants d'économie à l'Université de Garyounis, à Benghazi, en Libye.

la Cyrénaïque atteignaient à elles seules, en 1908, 58 000 têtes de bétail et 340 000 moutons.

Dans le domaine du commerce, étant donné le manque de routes pavées et l'absence de moyens de transport modernes, les caravanes servaient non seulement à transporter des marchandises entre les villes locales, mais encore à relier les principales villes libyennes aux pays d'Afrique voisins. Il existait cinq principales routes caravanières: trois allaient vers le sud, une à l'est et la dernière à l'ouest (voir fig. 17.8) La première allait de Tripoli à Kano (au Nigéria), en passant par Ghadamès, Ghāt, l'Air et Zinder. La deuxième allait de Tripoli à Borno (Nigéria), via Murzuk, Tajarhi, Bilma, N'Guimi et Kukawa. La troisième reliait Benghazi à Wadaï (au Tchad) par Awdjila, Kufra et le Tibesti. D'autres allaient de Benghazi à Sallim (en Égypte), à l'est, et de Tripoli à la Tunisie, à l'ouest<sup>32</sup>.

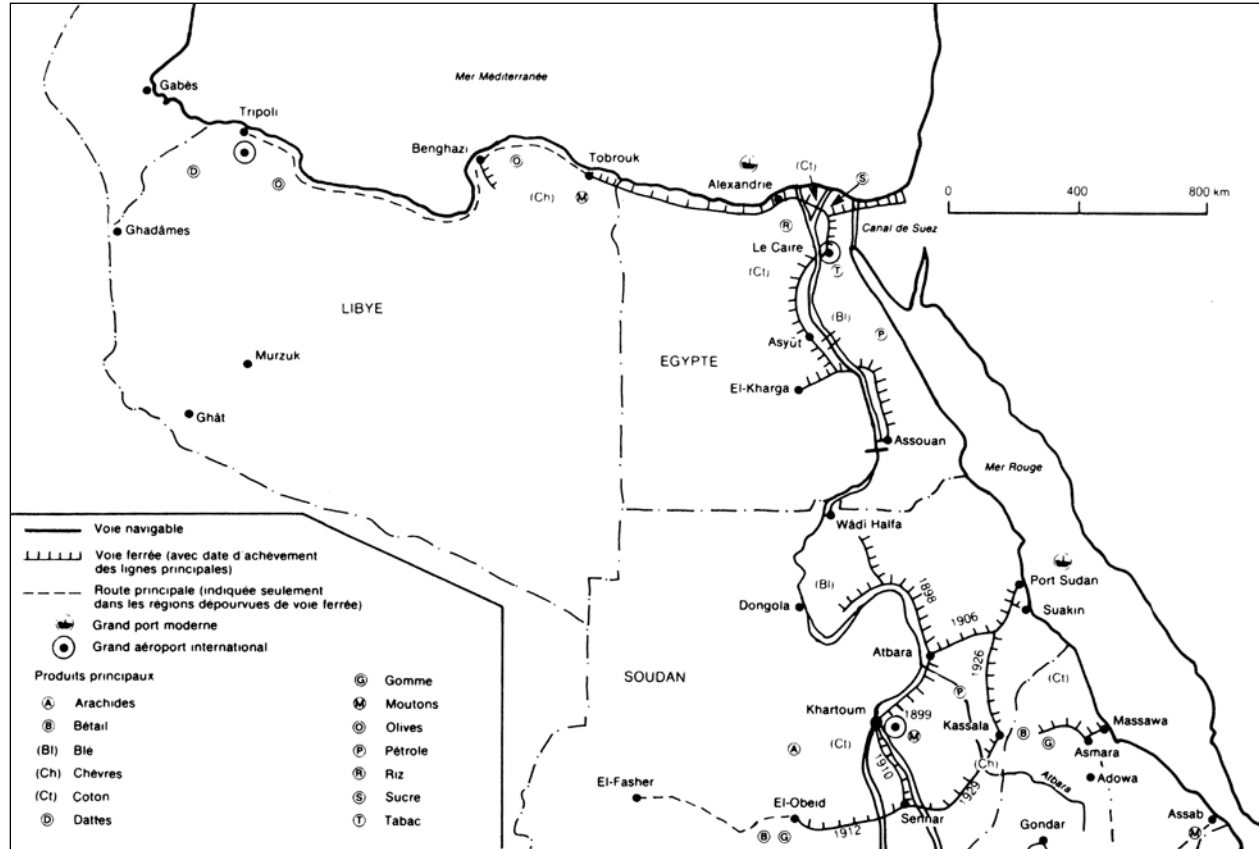
Les caravanes transportaient de la verroterie, des vêtements, de la soie, des épices et du papier à Borno et Wadaï; elles en rapportaient des denrées comme le cuir, l'ivoire et les plumes d'autruche. Mais, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ce commerce commença à décliner. La colonisation d'autres pays africains permit la construction, à peu de frais, de routes nouvelles. Des moyens de transport modernes et plus efficaces remplacèrent les anciens. En conséquence, l'importance du commerce caravanier diminua peu à peu. Par ailleurs, les principaux ports — Tripoli et Benghazi — commerçaient activement avec l'Europe et d'autres pays voisins. Les exportations vers ces pays comprenaient du bétail, des moutons, de la laine, du poil de chèvre et de chameau, des dattes, de l'orge, du blé et de l'alfa. Les importations étaient constituées par des produits textiles (coton et soie), du verre, des armes à feu, du riz, du sucre, du thé et du café. Les principaux partenaires commerciaux étaient l'Italie, la Grande-Bretagne, Malte, l'Égypte, la Tunisie, la France, l'Autriche, l'Allemagne et la Grèce.

L'industrie, peu développée, se réduisait à quelques productions de type artisanal: textiles, fabrication de tapis, tannage, fabrication du savon et un peu d'orfèvrerie (or et argent). En 1911, il y avait environ 2 000 métiers à tisser pour le coton, 500 pour la laine et 120 pour la soie<sup>33</sup>. Ces industries locales produisaient des vêtements pour les hommes et les femmes. Tentes et tapis étaient également produits sur place. Certaines petites fabriques privées produisaient des bijoux (bracelets, bagues, boucles d'oreilles). Le sel et le tabac étaient monopole gouvernemental.

Bien que le deuxième empire ottoman à Tripoli ait duré plus de soixante-dix ans (1835-1911), il ne s'efforça guère de développer l'économie libyenne. Il n'y eut aucune politique systématique d'amélioration de l'infrastructure économique, qu'il s'agisse des routes, des ports ou de l'enseignement. Les écoles techniques étaient peu nombreuses dans le pays à cette époque. Si l'économie était négligée, c'était sans doute parce que la Turquie avait d'autres problèmes. Elle était en guerre avec certains de ses voisins, essayait désespérément de se cramponner à ses possessions en Europe et d'éviter le

32. F. Coro, 1971.

33. *Ibid.*, p. 79.



17.8. Développement économique à l'époque coloniale: Libye, Égypte et Soudan.  
 [Source: J. D. Fage, *An atlas of African history*, Londres, Arnold, 2<sup>e</sup> éd., 1978.]



démembrement de l'empire. Par conséquent, l'administration turque, uniquement soucieuse, semble-t-il, de lever des impôts, ne se préoccupa guère de développer l'économie libyenne.

Le régime fiscal appliqué à Tripoli sous le gouvernement ottoman comprenait un impôt personnel ou capitation pour les adultes de sexe masculin, une dîme sur les produits agricoles et un impôt sur le revenu. Il y avait aussi un impôt foncier, un impôt sur les successions et un impôt d'exonération du service militaire, frappant les adultes non musulmans de sexe masculin, un impôt sur le poinçonnage de l'or et de l'argent, des droits de douane sur les produits exportés et importés<sup>34</sup>. En outre, le gouvernement tirait des revenus importants du monopole du sel et du tabac. Ces impôts pesaient sur l'économie et contribuaient à sa quasi-stagnation. Ils furent aussi à l'origine de plusieurs révoltes, qui entretenaient l'instabilité politique et affaiblissaient le contrôle turc sur le pays.

#### L'ÉCONOMIE LIBYENNE PENDANT L'OCCUPATION ITALIENNE (1911-1942)

L'intérêt de l'Italie pour la Libye ne se manifesta qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Comme d'autres puissances européennes, l'Italie désirait mettre le pied en Afrique du Nord, mais ce n'est qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle qu'elle se lança dans une véritable politique de colonisation. Au début, elle voulut utiliser des moyens pacifiques: la Banco di Roma fut son cheval de Troie.

Cette banque fut le premier établissement financier italien à ouvrir à Tripoli — en 1907. Peu après, elle ouvrit des succursales dans d'autres villes et élargit le champ de ses opérations. Ses activités ne se limitaient pas aux affaires financières, elles comprenaient aussi des entreprises dans le domaine de l'industrie, de l'agriculture et des transports, elle fonda des minoteries et des raffineries d'huile d'olive à Tripoli, ainsi qu'un élevage de moutons en Cyrénaïque; elle inaugura des lignes maritimes entre les principales villes du pays et les contrées avoisinantes; elle acheta des terres et envoya des experts répertorier les ressources minérales du pays. Ces activités, parmi d'autres, éveillèrent des soupçons à propos du rôle réel de la banque en Libye. Aussi furent-elles donc limitées, sinon interdites, par les autorités turques<sup>35</sup>. L'attitude hostile vis-à-vis de la Banco di Roma fut l'un des prétextes que les Italiens utilisèrent pour envahir la Libye en 1911 (voir chapitre 5 du présent ouvrage).

#### LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE PENDANT L'OCCUPATION ITALIENNE

Lorsque l'Italie envahit la Libye en 1911, son rêve était de faire de sa nouvelle colonie une source de matières premières pour l'industrie italienne, un marché pour les produits italiens et un exutoire pour le trop-plein de sa population. Les Italiens voulaient que la Libye fût partie intégrante de

34. A. J. Cachia, 1975, p. 72 et suiv.

35. F. Malgeri, 1970, p. 17 et suiv.

l'Italie. Tous leurs efforts allaient dans ce sens. Ils engagèrent des investissements importants dans l'agriculture, l'industrie et l'infrastructure.

### *Colonisation agricole*

Le programme agricole de l'Italie en Libye connut deux phases distinctes : d'abord laissé à l'initiative privée, l'effort de peuplement fut ensuite pris en main par la puissance coloniale.

Pour encourager l'immigration, le gouvernement accorda, dans les premiers temps de l'occupation, de vastes domaines aux riches Italiens pour qu'ils les mettent en valeur. Ces terres étaient soit propriété du gouvernement, soit des lopins dont les propriétaires avaient été spoliés. Vers 1929, environ 58 087 hectares avaient ainsi été acquis. Les domaines furent affermés à des cultivateurs italiens pour une durée de quatre-vingt-dix ans. Plus tard, ces concessionnaires furent obligés d'installer sur leurs terres de nouveaux agriculteurs italiens, mesure qui pesa à la fois sur les premiers colons et sur le gouvernement. Les subsides officiels aux colons s'élevèrent à 62 millions de lires et les prêts des caisses d'épargne atteignirent près de 158 millions de lires<sup>36</sup>; mais 2 301 familles seulement furent réinstallées selon ce plan (ce chiffre était en deçà de ce qu'espéraient les Italiens)<sup>37</sup>. Le gouvernement italien décida donc d'adopter une nouvelle politique de colonisation afin d'accélérer le processus, mais il ne put mener à bien aucun programme de développement tant que la résistance locale subsista, c'est-à-dire jusqu'en 1932.

Peu après la répression de cette résistance (pour plus de détails, se référer au chapitre 5 du présent ouvrage), il entreprit de réaliser un plan ambitieux concernant certaines parties de la Libye, et notamment al-Djabal al-Akhḍar (la Montagne Verte). Le but était d'installer dans cette zone près de 300 000 Italiens en vingt-cinq ans<sup>38</sup>. Cette tâche fut confiée à des entreprises privées et semi-publiques. Ces entreprises mirent en commun toutes les ressources qu'elles purent réunir auprès du secteur privé et du secteur public, et les canalisèrent pour financer le nouveau plan de développement. Il s'agissait de l'Ente per la colonizzazione della Libia, l'Istituto Nazionale della Previdenza Sociale (INPS) et l'Azienda Tabaco Italiani (ATI). Le plan comprenait le défrichage des terres, les fournitures d'eau, la construction de fermes et d'équipements agricoles, la fourniture de provisions et d'équipements aux colons. En retour, les agriculteurs devaient payer les frais occasionnés en livrant à ces organismes la majeure partie de leur production, dont la valeur était créditée sur leur compte<sup>39</sup>. Au bout de quelque temps, ils pourraient posséder leur propre ferme. En 1936, le projet de peuplement avait coûté près de 800 millions de livres, et seulement 85 000 Italiens avaient été installés<sup>40</sup>.

36. M. M. Sharkasi, 1976, p. 67-71.

37. *Ibid.*, p. 71.

38. *Ibid.*, p. 72.

39. J. Lindberg, 1952, p. 11.

40. M. M. Sharkasi, 1976, p. 72.

*Industrie*

Dans le domaine industriel, les Italiens ne créèrent pas de grandes usines en Libye. Ils développèrent cependant certaines des petites industries existantes. Une petite conserverie de thon fut construite à Tripoli. La capacité de la raffinerie d'huile d'olive fut accrue et atteignit 2 200 tonnes par an<sup>41</sup>. La production de sel augmenta très nettement, passant de 14 000 tonnes par an en 1927 à une moyenne annuelle de 50 000 tonnes en 1937<sup>42</sup>. Une seconde fabrique de tabac, plus grande, fut installée à Tripoli en 1923. Deux usines de chaussures furent construites, l'une à Tripoli en 1923, l'autre à Benghazi en 1929. Usines alimentaires et textiles continuèrent à produire sur une plus grande échelle. Parmi les autres industries, on peut citer les matériaux de construction, l'asphalte, la poudre à canon, les graisses et le savon. Pendant la période que nous étudions, il y avait en Libye près de 789 usines, dont la majeure partie étaient implantées à Tripoli. L'artisanat local continua à exister durant l'occupation italienne à cause de son caractère même et de l'étroitesse du marché.

*Développement de l'infrastructure*

Avant l'occupation italienne, l'infrastructure libyenne était extrêmement sous-développée. Il fallut donc que le gouvernement italien investisse massivement dans ce domaine. Les Italiens construisirent des routes, des chemins de fer, des ports, un réseau de communication moderne, des ouvrages hydrauliques et des bâtiments publics, investissant 870 millions de liras dans ces travaux pendant la période 1913-1936<sup>43</sup>. Cet investissement massif dans l'infrastructure avait pour but de développer l'économie à leur profit. Il fallait créer des emplois pour la population de la péninsule et assurer un débouché aux productions italiennes.

Toutefois, les Libyens durent payer cher cet effort d'investissement. La population libyenne avait été décimée par la guerre. De nombreux Libyens laissèrent leur vie au combat contre l'occupant italien. D'autres moururent dans des camps de concentration. Beaucoup émigrèrent vers les pays voisins. Les survivants des camps de concentration furent dirigés, dans des conditions proches de l'esclavage, vers les chantiers de la route côtière et les nouveaux projets de développement agricole. L'objectif des Italiens était de refouler les populations locales vers les terres marginales de l'intérieur et d'installer la population italienne en surnombre sur les terres les plus fertiles de Libye.

Ils décimèrent aussi le cheptel de la Libye. Depuis des années, la population libyenne de l'intérieur dépendait des moutons et des chameaux pour son alimentation, comme source de matières premières et comme moyen de transport. D'énormes quantités de bétail furent abattues ou confisquées par les Italiens. Le reste, chassé des parcours traditionnels vers les régions inhospitalières proches des camps de concentration, fut victime de la famine. Le

41. *Ibid.*, p.33-34.

42. *Ibid.*

43. J. Lindberg, 1976, p.46.

tableau 1 montre la diminution considérable du cheptel pendant la période de l'occupation italienne.

Tableau 1. *Recensement du cheptel en Libye en 1926 et 1933.*

Année	Moutons	Chèvres	Bovins	Chameaux	Chevaux	Ânes et mulets
1926	800 000	70 000	10 000	75 000	14 000	9 000
1933	98 000	25 000	8 700	2000	10 000	5 000

*Source*: J. A. Allen, K. S. Lachlan et E. T. Penrose (dir. publ.), 1973, p. 52.

Les Italiens ne prirent conscience de l'ampleur des dégâts dont ils étaient responsables qu'après la fin de la résistance, en 1932. Ils essayèrent alors d'encourager l'élevage, mais il fallut des années pour reconstituer le cheptel à son niveau initial. En effet, les pertes avaient été si importantes que la base économique en avait été affaiblie et la population, appauvrie, n'avait plus la même capacité d'épargne.

Enfin, pour aggraver les choses, les Italiens ne formèrent pas les Libyens aux tâches d'administration et négligèrent l'instruction de la population locale. Comme l'a souligné K. Folayan, «alors que les Italiens (10% environ de la population totale) disposaient en 1939-1940 de 81 écoles primaires pour leurs enfants, les Libyens, qui représentaient plus de 85% de la population, n'en avaient que 97 à leur disposition<sup>44</sup>». Il existait aussi 7 écoles secondaires pour les Italiens et 3 seulement pour les Libyens. Même dans les rangs de la police et de l'armée, aucun ressortissant libyen ne pouvait dépasser le grade de sergent. Rares furent les Libyens autorisés à occuper des postes administratifs relativement importants après 1934. Le manque de personnel qualifié devait entraver le développement économique de la Libye pendant de nombreuses années.

## L'Égypte

La défaite militaire de Muḥammad 'Alī en 1840 marqua la fin d'une phase importante de l'histoire économique de l'Égypte moderne. Le système qu'il avait instauré postulait le développement simultané de l'agriculture et de l'industrie sous le contrôle et la propriété de l'État. Ses plans lancèrent le pays sur la voie d'une économie orientée vers l'exportation<sup>45</sup>. Cette tendance se renforça entre 1850 et 1920. Toutes les activités économiques furent tournées vers la culture et l'exportation du coton: l'Égypte se convertit en un pays monoculteur hautement spécialisé. Dans les années 1920, on assista à une ébauche d'industrialisation, essentiellement par le biais de substitution d'importations. La période que nous examinons est caractérisée

44. K. Folayan, 1974, p. 7.

45. C. Issawi, 1963, p. 24.

par deux orientations principales. La première est une concentration sur l'agriculture d'exportation (essentiellement le coton). La seconde marque un début d'industrialisation. Plusieurs changements structurels furent ici nécessaires. Nous allons maintenant passer en revue les divers facteurs qui ont mené à chacune de ces phases.

#### UNE ÉCONOMIE ORIENTÉE VERS L'EXPORTATION

##### *Le développement des infrastructures*

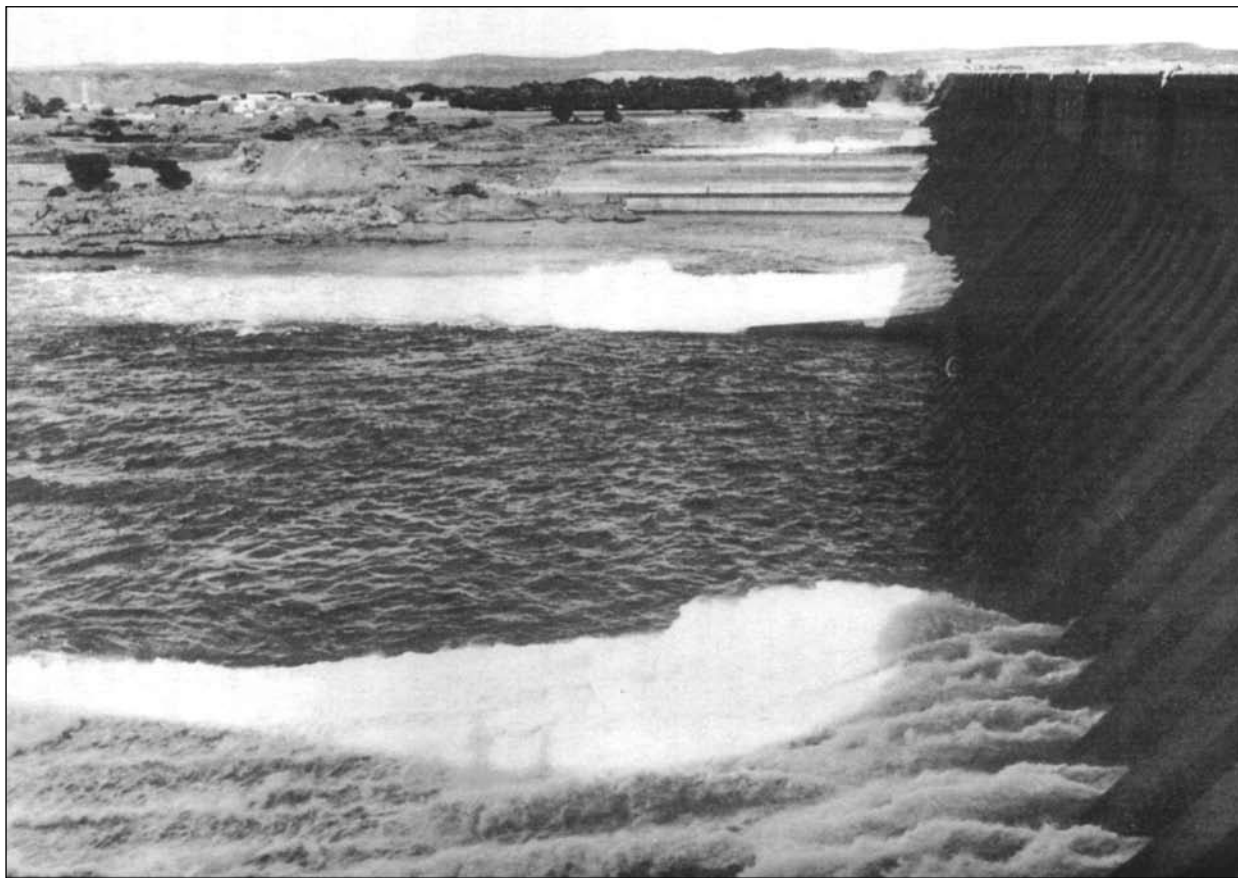
Cette période fut également témoin d'un impressionnant développement des infrastructures du pays; celles-ci restaient cependant concentrées sur les activités liées au coton et à son exportation. De grands projets d'irrigation furent lancés. Le barrage d'Assouan (voir fig. 17.9) — le plus grand du monde à l'époque — fut achevé en 1902 et surélevé en 1907-1910. Le barrage du delta fut renforcé et mis en service, ainsi que ceux de Zifta, d'Asyūt et d'Esna. Près de 13 500 km de canaux furent également creusés sous le règne d'Ismaël (1863-1879). La surface cultivée passa de 4,76 millions de *feddān* en 1881 à 5,66 millions en 1911<sup>46</sup>. La majeure partie des nouvelles terres fut vouée à la culture du coton non seulement parce qu'il s'agissait d'une culture plus rentable que d'autres, mais aussi parce que les Anglais l'encourageaient: le coton était à la fois une culture d'exportation qui permettait à l'Égypte de payer ses dettes et une matière première dont le Lancashire avait grand besoin. En d'autres termes, les Anglais voulaient — et ils y parvinrent — faire de l'Égypte un producteur de coton et un fournisseur de leur industrie textile<sup>47</sup>. Le volume des recettes de coton passa de 3,12 millions de *cantar* en 1879 à 7,66 millions en 1913 — une augmentation de 140% en vingt-quatre ans<sup>48</sup>.

La nécessité de transporter les récoltes de coton exigea l'extension du réseau de communication égyptien; la plupart des efforts furent donc orientés vers l'amélioration du système de transport (voir fig. 17.10). Les chemins de fer furent complétés et relièrent désormais toutes les grandes villes du delta et Le Caire à la Haute-Égypte. La première voie ferrée fut inaugurée en 1853; en 1877, on comptait 1 519 km de chemin de fer à voie normale. Ce réseau fit plus que doubler pendant l'occupation britannique et atteignit en 1909 3 200 km, ainsi que 1 600 km de chemin de fer à voie étroite. En outre, les installations portuaires d'Alexandrie furent modernisées et agrandies à plusieurs reprises. De nouveaux ports furent construits à Suez et à Port Saïd, sur le canal de Suez, qui fut ouvert à la navigation en 1869. Tout cela facilita grandement la transformation du secteur agricole: d'une agriculture de subsistance, on passa à une culture d'exportation à grande échelle, destinée aux marchés internationaux.

46. C. Issawi, 1954, p. 34. *Feddān*: 1,39 acre.

47. *Ibid.*, p. 35.

48. *Cantar* de coton: 45 kg.



17.9. Assouan : les eaux du Nil à la sortie du barrage (1937). [Photo : © BBC Hulton Picture Library.]

Il faut souligner que l'influence économique de l'administration britannique se fit surtout sentir dans les domaines de l'irrigation et du transport. La reconstruction de plusieurs barrages et la construction de celui d'Assouan assurèrent à l'Égypte une irrigation pérenne et permirent d'accroître la superficie totale des terres cultivées. Toutefois, il est utile de savoir que les Britanniques essayaient de s'assurer une nouvelle source d'approvisionnement en coton pour leur industrie textile afin de ne pas dépendre uniquement des États-Unis d'Amérique, comme cela avait été le cas avant la guerre de sécession. Or, l'Égypte était mieux placée que d'autres fournisseurs éventuels, comme l'Inde et le Brésil. En d'autres termes, le premier souci des Britanniques était d'assurer la stabilité de l'approvisionnement en matières premières de son industrie textile. Rien d'étonnant donc que le gouvernement ait consacré la plupart de ses dépenses d'investissement à la promotion des exportations, en invoquant, pour justifier cette politique, la nécessité d'investir largement, malgré la situation financière difficile de l'Égypte, dans le réseau d'irrigation pour accroître les ressources destinées au remboursement de la dette étrangère de ce pays. En dehors de l'industrie du coton, principal bénéficiaire des investissements dans les travaux publics, ceux-ci profitèrent aux secteurs liés à celui des exportations.

#### *Politique de libre-échange*

L'un des changements fondamentaux qui caractérisèrent cette période fut la politique de libre-échange adoptée par le gouvernement. Cette politique allait à rencontre de celle qu'avait suivie Muḥammad 'Alī, qui considérait l'intervention de l'État comme nécessaire au développement. Lord Cromer, conseiller financier et ministre plénipotentiaire des Britanniques en Égypte pendant vingt-quatre ans, était un adepte du «laisser-faire». Il s'opposa à l'octroi des protections douanières aux industries naissantes. Son attitude négative vis-à-vis des sociétés textiles égyptiennes illustre bien son point de vue. Il prétendait qu'il serait préjudiciable aux intérêts de l'Angleterre et de l'Égypte d'accorder quelque encouragement que ce fût à la croissance d'une industrie protégée du coton en Égypte<sup>49</sup>.

En tout état de cause, le gouvernement égyptien était lié par des accords commerciaux internationaux qui lui interdisaient de protéger ses industries naissantes même s'il avait souhaité le faire. En vertu du traité anglo-turc de 1838, les commerçants étrangers pouvaient acheter et vendre partout dans l'empire ottoman en acquittant un droit uniforme de 8% *ad valorem* ou même moins<sup>50</sup>. Ce traité ouvrit l'empire au libre-échange et les biens étrangers commencèrent à inonder le marché égyptien non protégé. On a pu dire qu'il bloqua pendant plus d'un siècle toute nouvelle tentative d'industrialisation de la part de l'État<sup>51</sup>. Ces accords vinrent à expiration le 16 février 1930 et l'Égypte recouvra son autonomie fiscale, ce qui, nous le verrons plus loin, lui

49. Cité par C. Issawi, 1954, p. 37.

50. D. C. Mead, 1967, p. 15.

51. R. Mabro et S. Radwan, 1976, p. 18.

permet de modifier le système des droits de douane de manière à protéger les industries locales qui commençaient à se constituer. Cette réforme tarifaire marqua le début de la période de substitution des importations.

### *Modèles d'investissement*

Le type d'investissement qui prévalut pendant cette période favorisait l'agriculture. La formation du capital immobilisé brut, de 1880 à 1914, atteignit 15% du produit intérieur brut (PIB). C'est là une proportion très élevée si on la compare à celle d'autres pays. Toutefois, la majeure partie de ces investissements allait à l'agriculture et à la construction urbaine, tandis que la part de l'industrie ne dépassait pas 2,3% de la formation du capital immobilisé brut (FCIB). La plupart des auteurs expliquent ce type d'accumulation du capital en termes de rentabilité relative et affirment que l'investissement dans l'agriculture était à la fois plus rentable et moins risqué que dans l'industrie. Mais R. Mabro et S. Radwan ont soutenu que d'autres facteurs, dont essentiellement la politique du gouvernement, fournissent une meilleure explication<sup>52</sup>.

Les investissements égyptiens préféraient la terre et la propriété foncière aux projets industriels, car le propriétaire terrien jouissait de prestige social. Posséder des terres et faire partie de la « bourgeoisie agraire » donnait des privilèges puisque cette classe était au sommet de la hiérarchie sociale. On enregistra donc une nette tendance à la concentration des grandes propriétés agricoles. Les grands propriétaires fonciers (ceux possédant 50 *feddān* ou plus) représentaient 15% de l'ensemble des propriétaires fonciers en 1897 et ils détenaient 44% de la superficie agricole totale. En 1913, ils représentaient moins de 1% de l'ensemble des propriétaires, mais détenaient 44,2% des terres agricoles. La superficie moyenne des grandes exploitations était donc passée de 183 à 193 *feddān* pendant cette période<sup>53</sup>. Cette évolution est importante, car les investissements de ces propriétaires concernaient la terre, déséquilibrant la structure des investissements dans leur ensemble. En outre, les étrangers bénéficiaient, en vertu des capitulations, d'une immunité fiscale et judiciaire qui leur donnait l'avantage sur leurs concurrents égyptiens en matière d'investissement industriel. Quoi qu'il en soit, le marché égyptien non protégé ne suscita pas beaucoup d'intérêt et l'industrialisation demeura négligeable jusqu'aux années 1930.

L'administration égyptienne a également prétendu qu'il était nécessaire d'encourager la culture et l'exportation du coton de manière à augmenter les revenus du pays et lui permettre de rembourser ses dettes. L'accumulation d'une énorme dette publique, qui commença en 1858, était destinée à financer les projets d'infrastructure, ainsi que les extravagances de certains monarques égyptiens. La loi de liquidation de 1880 avait fixé la dette publique du pays à 98,37 millions de livres; dans les vingt années suivantes, 18,2 millions de livres furent encore empruntés. Les dettes extérieures de l'Égypte avaient

52. *Ibid.*, p. 21.

53. *Ibid.*, p. 25.



atteint 8,5 millions de livres égyptiennes par an en 1914<sup>54</sup>. Il était donc vital d'accroître les exportations pour les rembourser.

La guerre civile nord-américaine stimula la production et l'exportation du coton en Égypte. Le rendement total passa d'un peu plus d'un demi-million de *cantar* en 1860 à plus de 2,1 millions en 1865, 4,1 millions en 1890 et 7,7 millions en 1913.

Toutefois, après la rapide augmentation des prix du coton due à la guerre de Sécession nord-américaine, les prix ne cessèrent de tomber jusqu'à la fin du siècle et l'accroissement de la production ne parvint pas à compenser cette chute. Pendant la première décennie du XX<sup>e</sup> siècle, le prix du coton fit plus que doubler, et la valeur des récoltes atteignit le triple de ce qu'elle avait été au début de l'occupation. En 1916, le prix du coton atteignit une valeur moyenne de 38 shillings par *cantar*; en 1919, il s'élevait à 90 shillings. Les exportations montèrent à 88 millions de livres égyptiennes en 1920, et l'on obtint de larges surplus d'exportations<sup>55</sup>.

La réussite de l'administration britannique sur le plan financier fut d'assurer correctement la collecte et l'administration des recettes supplémentaires que ces surplus assuraient au gouvernement. Les autorités entreprirent de procéder à une réforme budgétaire en réduisant les dépenses, sauf celles qui étaient jugées rémunératrices — par exemple, les travaux d'irrigation. L'augmentation des recettes d'exportation permit de rembourser tous les prêts contractés pendant l'occupation et de réduire la dette d'Ismaïl d'environ 10 millions de livres vers 1913.

#### *La période de substitution des importations*

L'administration britannique procéda incontestablement à de nombreuses réformes qui se révélèrent bénéfiques pour l'économie égyptienne. Les réussites essentielles se situèrent dans le domaine financier, les travaux d'irrigation et l'efficacité de l'administration. Toutefois, il est non moins vrai que cette même administration se montra hostile à l'industrialisation de l'Égypte et que, dans le même temps, la politique de libre-échange accentua le rôle primordial du coton dans l'économie égyptienne; mais, vers la fin des années 1920, plusieurs changements importants marquèrent le début d'une nouvelle période où le rôle de premier plan revint à l'industrie. L'une des principales raisons de ces changements fut la crise de 1929, qui entraîna l'effondrement de la demande internationale de matières premières, notamment de coton. Elle provoqua, bien sûr, un grave ralentissement de toutes les activités de l'économie égyptienne. Le gouvernement subit donc de plus en plus de pressions pour qu'il renouât à sa politique libre-échangiste et intervînt. En outre, pendant les dernières années de la décennie, les termes de l'échange de l'Égypte s'étaient détériorés, ce qui venait s'ajouter à toutes les raisons qui plaidaient pour le développement de productions autres que le coton, alors principale

54. C. Issawi, 1963, p. 27.

55. *Ibid.*, p. 31.

exportation du pays. On assista aussi pendant cette période à la naissance d'un puissant mouvement national. La révolution de 1919 marqua l'apogée de la croissance du nationalisme égyptien et l'on vit s'imposer des chefs d'entreprise nationaux qui concevaient de façon nouvelle le développement futur de l'Égypte. De plus, si l'accroissement de la production agricole à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avait suivi la croissance démographique, il n'en allait plus de même au début du XX<sup>e</sup> siècle, la production agricole totale augmentant de 30 %, alors que la croissance de la population était de l'ordre de 50 %<sup>56</sup>. La capacité d'absorption de l'agriculture égyptienne ne suivait plus le rythme de croissance de la population et il fallait donc développer de nouveaux secteurs pour fournir des emplois productifs et élever le revenu par habitant. Enfin, étant donné la raréfaction des importations créée pendant la première guerre mondiale, plusieurs industries nouvelles s'étaient implantées et avaient besoin de protection pour résister aux assauts de la concurrence étrangère.

Pour toutes ces raisons, lorsque le pays eut acquis son autonomie fiscale en 1930, le gouvernement imposa des droits de douane de 15 à 20 % sur toute une gamme de produits de consommation susceptibles de concurrencer les produits locaux. Dans les années qui suivirent, cette protection douanière fut étendue à tous les produits étrangers concurrentiels. Une nouvelle période de croissance économique par substitution des importations avait commencé. Le développement de l'industrie apparut à plusieurs indices. Le premier était l'augmentation du nombre des emplois industriels. En 1937, 155 000 personnes environ travaillaient dans des entreprises employant dix personnes ou plus, contre 30 000 en 1916. Un autre indice était l'accroissement de la production industrielle. De 1917 à 1939, la production de sucre, par exemple passa de 79 000 à 159 000 tonnes, celle du ciment de 24 000 à 353 000 tonnes et la production industrielle de cotonnades de 7 200 000 mètres carrés à 500 millions en 1939<sup>57</sup>. Un troisième indice est le pourcentage élevé des besoins locaux couverts par la production locale de certains produits industriels en 1939, comme l'indique le tableau 2.

Un autre phénomène important est à signaler: l'apparition d'entreprises nationales dans les années 1920. La première banque purement égyptienne et administrée exclusivement par des Égyptiens, la Banque Miṣr, fut fondée en 1920. Elle favorisa le développement d'entreprises industrielles à grande échelle. La banque s'efforça d'attirer des capitaux privés hors des voies d'investissement traditionnelles; en 1940, le groupe Miṣr comprenait 21 compagnies affiliées. On estime que la part des compagnies industrielles de la Banque Miṣr atteignait 45 % de l'accroissement du total du capital versé de toutes les sociétés industrielles par actions dans la période 1922-1928. Ainsi la Banque Miṣr donna-t-elle une grande impulsion au développement industriel de l'Égypte pendant l'entre-deux-guerres. L'investissement fut marqué par une participation croissante du capital local. Les crises successives du coton, les

56. D. C. Mead, 1967, p. 16.

57. C. Issawi, 1963, p. 44.

Tableau 2. *Égypte: production locale et besoins locaux en produits industriels.*

Produits	Besoins locaux (en pourcentage)	Produits	Besoins locaux (en pourcentage)
Sucre	100	Savon	90
Alcools	100	Meubles	80
Cigarettes	100	Allumettes	80
Sel	100	Bière	65
Farine	99	Huiles végétales	60
Coton filé	96	Soude caustique	50
Chaussures	90	Textiles (coton)	40
Ciment	90		

Source: M. M. El-Kammash, 1968, p. 41.

bénéfices élevés attendus de certaines branches industrielles (comme le montrent les bénéfices réalisés par les étrangers engagés dans l'industrie locale), la création de possibilités d'investissement national par l'entremise de la Banque Miṣr et ses compagnies, tout cela permit de canaliser les investissements vers des projets industriels.

En conclusion, cette période fut caractérisée par diverses tentatives de développement. Après l'échec de la tentative de Muḥammad 'Alī de réaliser un programme d'industrialisation forcée sans posséder l'infrastructure nécessaire, l'économie s'orienta vers la monoculture d'exportation. Cette tendance fut renforcée sous l'occupation britannique, qui encouragea l'extension des terres cultivables et les exportations de coton. Trois arguments étaient invoqués à l'appui de cette évolution: premièrement, le libre-échange et la spécialisation dans des domaines où le pays était en situation comparative-ment favorable se traduiraient par un bien-être accru; deuxièmement, des ressources étaient nécessaires pour rembourser la dette publique accumulée; enfin, les traités internationaux empêchaient l'Égypte de protéger ses industries nouvelles. En conséquence, celle-ci eut une économie orientée vers l'exportation. Par ailleurs, les trois premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle furent caractérisées par une transformation structurelle de l'économie, qui commença à se tourner vers l'industrialisation. Cela était dû à plusieurs facteurs: les crises agricoles successives, qui conduisirent à la détérioration du commerce égyptien, l'apparition d'entreprises nationales, la récupération de l'autonomie fiscale et le changement de la politique gouvernementale vis-à-vis de l'industrie. Celle-ci se développa donc rapidement vers la fin de cette période.

## Le Soudan

Dans la dernière partie du XIX<sup>e</sup> siècle, le Soudan assista à la naissance d'un mouvement religieux qui déclencha une révolte contre la domination turco-égyptienne et culmina avec la création de l'État mahdiste, de 1881 à 1898. À peu près à la même époque, l'Égypte tomba sous la domination des Anglais et, un peu plus tard, le Soudan fut réoccupé par celui-ci.

Ce fut la période de la domination anglo-égyptienne. La première partie de cette section traite brièvement de la situation sous l'État mahdiste. La seconde mettra en relief les principales étapes qui marquèrent cette période.

#### L'ÉTAT MAHDISTE (1881-1898)

L'État mahdiste mit en place sa propre administration et son système judiciaire. Une de ses grandes réalisations fut l'instauration d'un régime fiscal simple et pratique fondé sur les enseignements de l'islam. Le *zakât* constituait l'essentiel des recettes fiscales. Cet impôt était perçu au taux de 2,5 % sur la fortune et de 10 % sur le bétail et les céréales. Étant donné la simplicité de ce régime et son adaptabilité aux conditions sociales, il resta en vigueur même après la chute des mahdistes. L'administration encouragea l'agriculture et le commerce, car ces activités avaient pour objet de soutenir l'armée, de l'équiper en armes et en munitions.

Mais l'État mahdiste ne dura pas longtemps. Plusieurs facteurs contribuèrent à sa chute. En premier lieu, le mouvement mahdiste fut déchiré par des rivalités internes dues à la lutte pour le pouvoir après la mort du mahdī en 1885. Ensuite, la consolidation du pouvoir dans l'ensemble du pays avait épuisé les ressources de l'État. Enfin, le nouvel État devait défendre ses frontières contre plusieurs puissances coloniales européennes<sup>58</sup>. L'État mahdiste voulut s'étendre vers le Nord en direction de l'Égypte, initiative qui se révéla désastreuse, car elle poussa les Britanniques, qui étaient en Égypte à l'époque, à occuper le Soudan.

#### *La domination anglo-égyptienne*

La conquête anglo-égyptienne du Soudan mit fin à la brève période d'indépendance nationale sous les mahdistes. Heureusement, l'administration coloniale ne fut pas trop pesante. La politique coloniale britannique au Soudan fut relativement modérée et il y eut un véritable effort de développement de l'économie du pays. L'administration britannique au Soudan eut le mérite de développer l'infrastructure et d'introduire l'agriculture moderne.

#### *Développement de l'infrastructure*

Pendant la domination coloniale britannique au Soudan, l'Angleterre fit construire des chemins de fer, des ports, des barrages et progresser l'enseignement (voir fig. 17.10). Le premier chemin de fer fut construit entre 1896 et 1898 pour la campagne militaire. Il fut ensuite prolongé jusqu'à Atbara et utilisé pour les transports entre le nord du Soudan et la Méditerranée via l'Égypte. Lorsque Port Soudan fut construit en 1906, un nouveau chemin de fer le relia à Atbara, puis, en 1910, la ligne principale fut prolongée

58. P. M. Holt, 1970, p. 204 et suiv.

jusqu'à Sennar. Une autre ligne fut posée en 1924 entre la Djazīra et la mer Rouge. Des services de bateaux à vapeur furent aussi utilisés pour relier le sud et le nord du pays. Ces moyens de transport modernes et efficaces contribuèrent à l'acheminement des produits agricoles et réduisirent considérablement les coûts des transports. L'administration britannique s'intéressa aussi au développement de l'enseignement. En outre, des mesures furent prises pour améliorer l'utilisation des ressources en terres et en eau. Quelques stations de pompage furent construites et l'on creusa plusieurs canaux d'irrigation.

### *Développement agricole*

L'Angleterre comprit d'emblée l'importance du potentiel agricole du Soudan. Il entreprit la culture expérimentale du coton afin de compléter la production égyptienne dans ce domaine. Lorsque la première expérience réalisée à Zaydab en 1905 se montra prometteuse, elle fut étendue à la plaine de la Djazīra, la plus fertile du Soudan, située entre le Nil Bleu et le Nil Blanc. Un plan ambitieux fut conçu pour cette région. Le Sudan Plantation Syndicate, entreprise privée, fut autorisé à y cultiver le coton. Le plan prévoyait d'associer le gouvernement, le Sudan Plantation Syndicate et les fermiers soudanais. Le gouvernement louait la terre à ses propriétaires et prenait à sa charge les dépenses d'équipement nécessaires à la construction des canaux et des stations de pompage. Le Sudan Plantation Syndicate assumait les dépenses mineures et la gestion du projet. Il était également responsable du transport et de la commercialisation du produit. Les fermiers, quant à eux, devaient assurer la culture du coton (voir fig. 17.10). Les produits de la vente étaient alors divisés entre les trois partenaires de la manière suivante: 40% aux fermiers, 35% au gouvernement et 25% au Sudan Plantation Syndicate. Plus tard, les parts du gouvernement et du Sudan Plantation Syndicate furent respectivement portées à 38% et ramenées à 22%<sup>59</sup>.

Le plan de mise en valeur de la Djazīra prévoyait l'irrigation d'environ 200 000 hectares pour y cultiver du coton, du millet et du fourrage. La mise à exécution fut retardée en raison de la première guerre mondiale. Il fut toutefois révisé en 1919 et prit un nouvel essor lorsque le barrage de Sennar fut terminé en 1925<sup>60</sup>. Le succès du projet de la Djazīra stimula le développement d'activités connexes comme les transports, l'irrigation et l'égrenage industriel du coton.

Pour financer ces travaux, le système fiscal en vigueur fut complété par un accord entre la Grande-Bretagne et l'Égypte. Aux termes de cet accord, l'Égypte devait fournir au Soudan l'aide financière, les prêts nécessaires à ses projets de développement et à son budget. La contribution égyptienne au budget soudanais s'éleva à 2,8 millions de livres égyptiennes entre 1899 et

59. W. N. Allan et R. J. Smith, dans: J. D. Tothill (dir. publ.), 1948, p.608-609. Voir aussi A. Gaitskell, 1959, p. 70.

60. A. Gaitskell, 1959, p. 94.



17.10. *Culture du coton dans la Dżazīra, région située au sud du confluent entre le Nil Bleu et le Nil Blanc.*  
[Photo : © BBC Hulton Picture Library.]

1916, et les prêts égyptiens au Soudan se chiffèrent à environ 5,4 millions de livres égyptiennes pour la période 1900-1910<sup>61</sup>.

Les subventions et les prêts égyptiens étaient nécessaires parce que les impôts étaient peu élevés au Soudan. L'impôt foncier était de 10 à 100 piastres par *feddān*. La dîme continua à exister pendant l'occupation britannique. D'autres impôts étaient perçus sur le commerce et différentes industries<sup>62</sup>.

Pour stimuler l'utilisation des sols, l'impôt sur les terres cultivées n'était perçu que sur un quart de ces terres et après deux ans seulement, l'ensemble de la superficie devenant imposable au bout de huit ou dix ans. Il y avait d'autres impôts: ainsi l'impôt sur les troupeaux, qui frappait non les individus, mais l'ensemble d'un groupe ethnique; un impôt personnel ou capitation de 25 à 80 piastres. En 1912, un impôt sur le patrimoine fut institué. En outre, les embarcations étaient taxées proportionnellement à leur capacité de charge.

#### L'IMPACT DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE COLONIALE DES BRITANNIQUES AU SOUDAN

Par rapport à celle de la France et de l'Italie au Maghreb et à Tripoli respectivement, l'activité économique coloniale des Britanniques au Soudan apparaît, dans une certaine mesure, digne d'éloges. Les terres ne furent ni accaparées ni concentrées entre les mains de quelques privilégiés, comme ce fut le cas dans les autres colonies. La mise en valeur de la Djazīra fut un succès qui profita aux Britanniques mais aussi aux Soudanais, qui y participèrent directement. Le développement d'un réseau de transports moderne, la construction de ports et de canaux d'irrigation contribuèrent aussi à l'expansion de l'agriculture moderne au Soudan. Mais, et c'est le revers de la médaille, tout d'abord, l'infrastructure mise en place, outre qu'elle demeurait tout à fait insuffisante, servait de toute évidence les intérêts de la Grande-Bretagne plutôt que ceux des Soudanais. Il est très révélateur qu'aucune route n'ait été construite au Soudan à cette époque et que le chemin de fer l'ait été à l'origine pour faciliter les campagnes militaires britanniques et l'exploitation du coton et de la gomme arabique dans la Djazīra et dans les zones occidentales respectivement. Comme dans la plupart des colonies, l'industrialisation fut complètement négligée. Toutefois, le reproche le plus grave que l'on puisse faire au colonialisme britannique au Soudan est d'avoir totalement ignoré le sud du Soudan sur le plan tant économique que social. Le problème, aujourd'hui encore sans solution, posé par cette partie du pays, est incontestablement imputable en grande partie à cette négligence.

61. *Ibid.*, p.35.

62. H. A. L. Tunley dans: J. D. Tothill (dir. publ.), 1948.